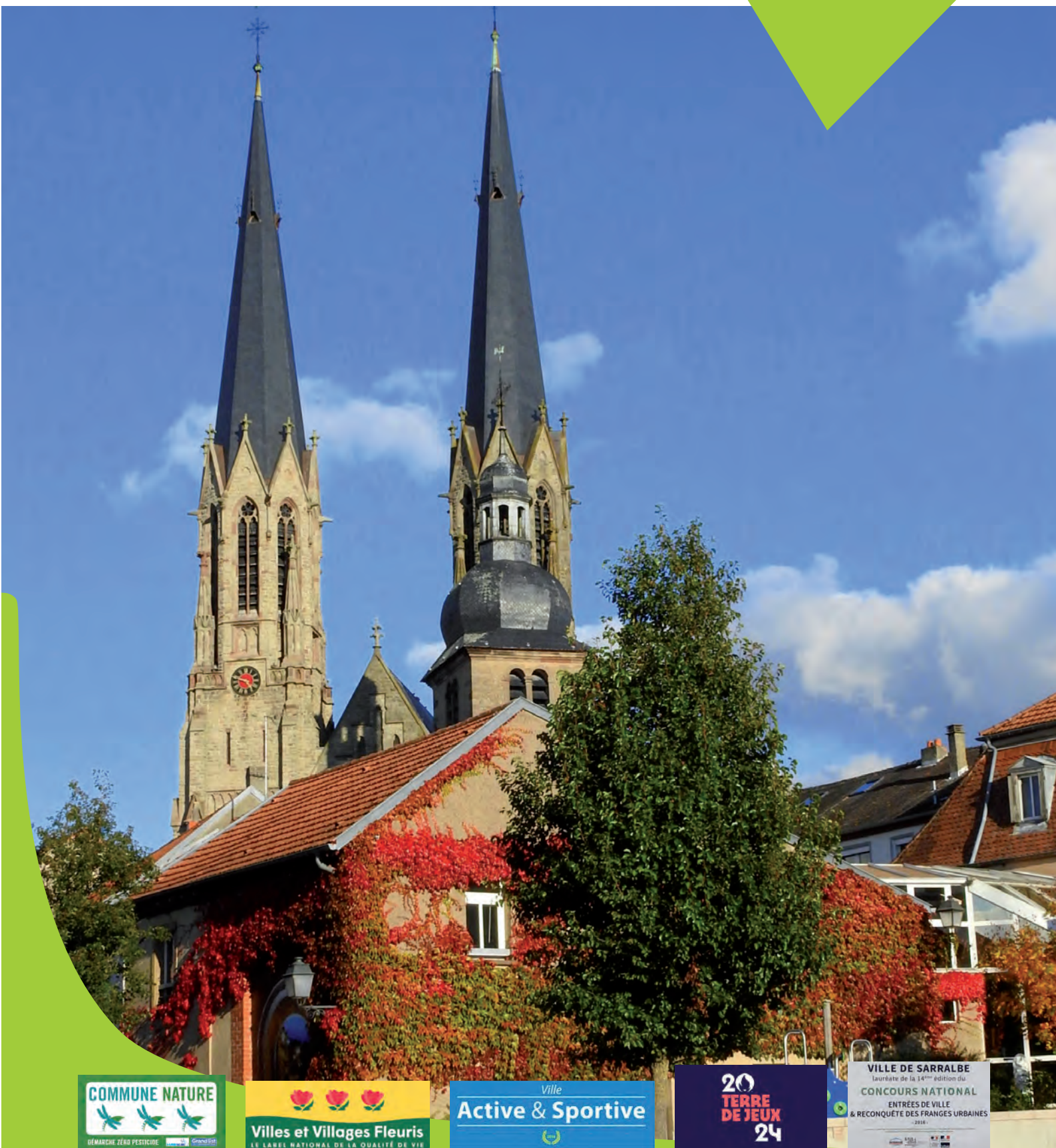
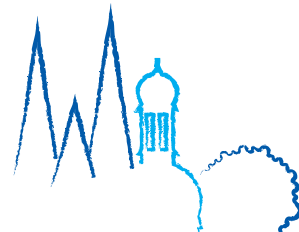


SARRALBE infos



Le mot du Maire



Avec l'allègement des mesures sanitaires, la vie reprend progressivement un cours plus normal : la rentrée scolaire s'est effectuée de façon harmonieuse, la vie des associations sportives et culturelles connaît à nouveau un regain d'intérêt et notre programme d'animations estivales comme de fin d'année a retrouvé son public, comme en attestent les pages de ce bulletin communal. Nous ne baissons pas pour autant la garde car la pandémie est loin d'être éteinte.

Ce contexte difficile et les contraintes qu'il entraîne ne serait ce que pour réunir la population n'a toutefois pas empêché notre commune de continuer à aller résolument de l'avant.

La plupart de nos engagements figurant dans notre programme des municipales de mars 2020 sont d'ores et déjà sur les rails, voire réalisés :

- l'aménagement et la mise en vente des terrains à bâtir du lotissement d'habitation Joseph Cressot sur la friche de l'ancien collège,
- le financement des travaux de la traversée d'Eich et le démarrage des premiers travaux portant sur l'enfouissement des réseaux aériens,
- l'accord de la programmation par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences des travaux de mise aux normes de l'assainissement dans les rues des Hirondelles, des Fauvettes et de la Forêt fin 2021, suivis par les travaux de rénovation de ces rues par la commune en 2022,
- le déploiement de la fibre optique et sa mise en service progressive,
- l'achèvement de la seconde tranche de travaux d'aménagement paysager du cimetière avant la Toussaint,
- le remplacement d'une partie des toitures du centre culturel et sportif ainsi qu'un programme d'ensemble de remise à niveau et d'isolation thermique de cet équipement en trois tranches annuelles,
- un programme de plantations adaptées au réchauffement climatique dans nos forêts dans le cadre d'un groupement de commandes avec l'ONF et des financements du plan de relance,
- le remplacement des équipements informatiques du groupe scolaire Robert Schuman et la rénovation du préau de l'école maternelle pour offrir les meilleures chances de réussite à nos enfants. S'y ajoutent le dispositif des petits-déjeuners ainsi que celui des repas à 1 € pour les enfants des familles les plus modestes,
- la fusion administrative des écoles Robert Schuman et Bellevue avec une direction unique bénéficiant d'une décharge totale de service et un poste d'enseignant venant en soutien aux enfants en difficulté scolaire,
- l'adoption du projet d'aménagement d'une micro-crèche au rez-de-chaussée du foyer-logements pour personnes âgées avec une ouverture prévue dès septembre 2022,
- l'adoption et le financement du projet de rénovation et d'extension du « Foyer d'Eich »,

- enfin l'acquisition par la commune d'environ 6 hectares de terrains, propriété de la société Inéos à l'entrée du centre-ville, pour mettre en valeur ce secteur et l'ouvrir à notre population dans le cadre de l'aménagement d'un parc public, et tout cela en continuant à financer les mesures du Plan de Prévention des Risques Technologiques.

Un travail considérable avec l'aide d'une équipe motivée et dynamique sur laquelle je peux m'appuyer et qui s'investit totalement dans la défense de l'intérêt général.

Je les remercie de leur engagement, tout comme le personnel communal.

L'entraide, la solidarité, la participation et l'engagement font partie des valeurs que partagent toutes les générations, des valeurs qu'il est important de rappeler en ces jours de fêtes, de préserver et de développer continuellement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, à vous et à vos proches, ainsi qu'une année 2022, active, passionnante et en bonne santé.

Fidèlement,

Pierre-Jean DIDOT

Votre maire



Acquisition de l'immeuble 45, rue Clémenceau



Cet immeuble vacant et très dégradé depuis de nombreuses années, en face de l'église St Martin, en limite de la Porte d'Albe, présente une image attristante de notre centre-ville et de la « Porte d'Albe » qui ne met pas en valeur ce monument historique datant du XIII^{ème} siècle.

Ce bâtiment inhabité depuis plusieurs années et dont les ouvertures au rez-de-chaussée ont dû être condamnées a également fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'insalubrité.

Afin de mettre un terme à cette situation qui perdure, la ville de Sarralbe, s'est portée acquéreur de l'immeuble inoccupé et à l'abandon, au prix de 50 000 €, afin d'y favoriser l'aménagement de logements sociaux. ■



Cession d'un bâtiment à la société LEACH INTERNATIONAL



L'atelier de l'ancien collège Joseph Cressot cédé à la société LEACH INTERNATIONAL pour permettre l'installation d'une unité de traitement et d'assemblage de pièces et de relais électromécaniques est opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2021.

L'enveloppe extérieure du bâtiment a été entièrement rénovée par l'entreprise avec le ravalement des façades et le remplacement des menuiseries extérieures.

L'aménagement extérieur sera complété par un parking. ■

Cession de l'ancienne école maternelle désaffectée de RECH

Suite à la construction et à l'ouverture de la nouvelle école maternelle à RECH en septembre 2019, il a été envisagé dans un premier temps d'aménager une micro-crèche dans l'ancienne école.

Cependant, en raison de différentes contraintes techniques qui sont apparues en cours d'étude, cette implantation a été abandonnée.

N'ayant plus de projet ou d'affectation pour cet immeuble, il est proposé la mise en vente du bâtiment constitué de l'ancienne école maternelle ainsi que des 2 logements sociaux à l'étage qui sont occupés et loués par la commune.

L'ancienne cour d'école clôturée, attenante au bâtiment faisant partie d'une place publique sera également proposée à la cession après son déclassement dans le domaine privé communal. ■



Aménagement paysager et requalification du cimetière, 2^e tranche



Cette année, ce sont les sections H,K et L du cimetière de Sarralbe qui ont été aménagées, à savoir la partie basse comprise entre les deux entrées « Sud » (entre le cimetière anglais et l'entrée débouchant sur le columbarium).

Sur ce secteur, les chemins ont été intégralement refaits à neuf, dans le même esprit que les travaux réalisés au cours de la phase précédente. De la pierre naturelle en calcaire a été utilisée pour délimiter les espaces et réaliser les différents aménagements paysagers. L'escalier vétuste en place a été remplacé et un mur de soutènement en moellons de calcaire a été créé pour adoucir la pente du talus. Ce dernier sera végétalisé avec diverses plantations dans la continuité des essences mises en place en 2020.

Le mur d'enceinte extérieur entre les deux entrées « Sud » a été entièrement restauré avec la mise en place de nouvelles couvertines en grès.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise IRION pour un montant de 331 800 € T.T.C.

En 2022, la commune achèvera ses efforts de mise en valeur de ce lieu historique et de recueillement avec une troisième phase de travaux dans les secteurs qui ne sont pas encore aménagés (en haut du cimetière anglais et dans la partie située depuis le columbarium jusqu'au nouveau cimetière). ■





Rénovation de la traversée d'Eich

Fin 2020, la commune de Sarralbe a confié une mission de maîtrise d'œuvre pour réaménager la traversée d'Eich avec pour objectifs de requalifier les espaces publics, d'améliorer la sécurité et d'embellir le cadre de vie des habitants de ce quartier.

Au printemps 2021, l'avant-projet d'aménagement a été présenté aux riverains du secteur pour prendre en compte leurs remarques et observations. Cette concertation a permis de faire évoluer le plan d'aménagement pour se rapprocher au plus près du besoin des habitants.

Parallèlement, et à la demande de la ville de Sarralbe, les premiers travaux ont débuté sur le secteur :

- la CASC (Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences), gestionnaire du réseau d'assainissement, a réalisé un diagnostic de son réseau puis les travaux de réparations nécessaires (principalement à proximité du cimetière),
- le Syndicat des Eaux et Veolia ont procédé au renouvellement de la conduite d'eau potable.



Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, fibre optique, électricité basse et haute tension) ont démarré. Ils ont été confiés, après appel d'offres, à **l'entreprise SOBECA pour un montant de 1 280 222,67 € T.T.C.** A cette somme s'ajoutent les frais liés aux différents concessionnaires de réseaux (ENEDIS, SFR...) **qui fait porter le montant des travaux à près de 1,5 M€ TTC** pour l'enfouissement des réseaux sur Eich. Cette phase de travaux s'étalera jusqu'à début 2023.

À noter que le réseau de vidéotransmission en technologie coaxiale géré par SFR/Numericable, dont seulement trois abonnés sont référencés sur le secteur, ne sera plus disponible après la dépose du réseau. Les trois derniers abonnés seront informés de l'arrêt de ce service.

Une fois les fourreaux des réseaux secs mis en place, GRDF procédera au déploiement du réseau gaz dans l'annexe. Les travaux d'aménagement de la voirie définitive sont programmés en 2023. ■

Travaux Hilsmühle et chemin du Kriechenberg

À Eich, la commune de Sarralbe a réfectionné le chemin rural du Kriechenberg sur une longueur d'environ 130 mètres linéaires.

Sur cette section à forte pente, juste après les dernières habitations de la rue, le chemin était fortement détérioré. L'eau s'écoulait sur le chemin et le ravinait,



emportant des pierres dans le réseau d'assainissement par forte pluie.

Pour remédier à ces désordres, les fossés ont été curés et les accotements reprofilés pour permettre un bon écoulement hydraulique. La structure de chaussée a été renforcée et un nouvel enrobé a été mis en place sur l'ensemble du tronçon.. ■

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise T.P.D.L. pour un montant avoisinant les 24 000 € T.T.C.

Rue des Fauvettes – Rue des Hirondelles

À la demande de la ville de Sarralbe, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences réalise la mise en conformité du système d'assainissement communal dans la rue des Hirondelles et dans la rue des Fauvettes. La rue de la Forêt devrait également être traitée à partir de fin 2022.

Une fois les différents réseaux remplacés, la commune procédera à l'aménagement de la voirie dans ces rues. Pour ce faire, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Berest.

Le 4 octobre dernier, en présence des différents intervenants du projet, une réunion publique de concertation a eu lieu avec les riverains concernés par la première tranche de travaux (rue des Hirondelles et rue des Fauvettes).. ■



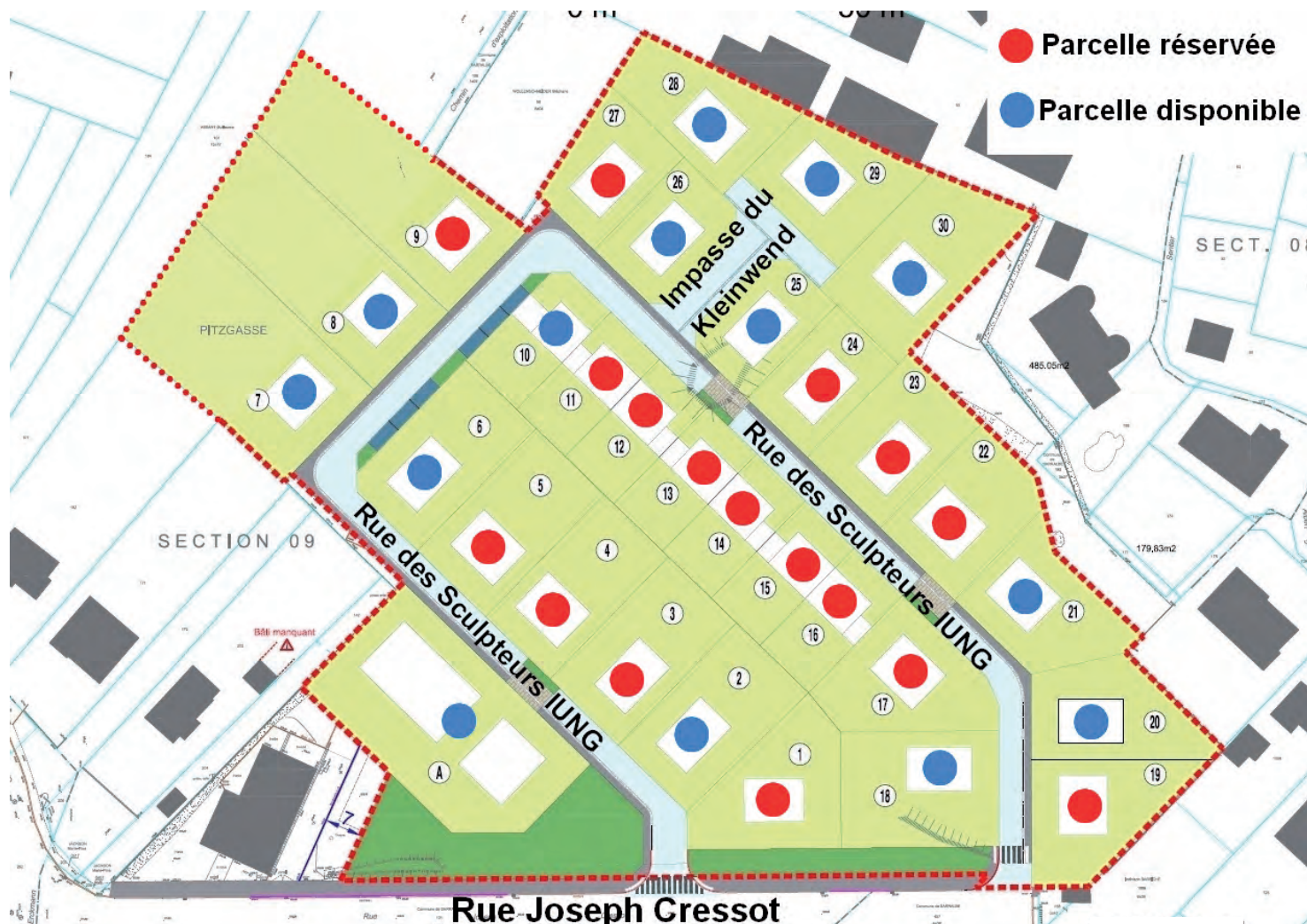
L'ensemble des travaux dans ces deux rues est évalué à 750 000 € TTC.

Lotissement Joseph Cressot

Les travaux de viabilisation du lotissement Joseph Cressot sont achevés. Sur l'emprise de l'ancien collège, 31 lots à bâtir ont été aménagés pour permettre la construction d'habitations, dans de nouvelles rues dénommées «rue des Sculpteurs IUNG» et «Impasse du Kleinwend».

Diverses parcelles de différentes tailles sont encore disponibles à la vente. Pour tous renseignements, s'adresser **au service technique de la ville au 03.87.97.30.30.** ■

La vente des terrains à bâtir a débuté. **Le prix fixé est de 6 975,00 € H.T. l'are (soit 8 370 € TTC)**, prix révisé annuellement en fonction des variations de l'indice du coût de la construction.



Rue de l'Etang



Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, la commune a réalisé des travaux d'aménagement dans la rue de l'étang entre les numéros 25 et 13.

Sur cette section, d'une longueur de 110 mètres, les eaux de ruissellements n'étaient pas collectées et de nombreuses stagnations d'eaux étaient présentes sur la chaussée, à proximité immédiate des nouvelles habitations construites ces dernières années.

Afin de pallier ces désordres, la chaussée a été reprofilée puis des bordures et des caniveaux ont été installés pour récolter les eaux pluviales. Un nouvel enrobé a été mis en œuvre sur l'intégralité de l'espace public.



Par ailleurs, afin d'améliorer la sécurité, deux coussins ralentisseurs de type « berlinois » ont été installés dans la rue. Ces dispositifs ont été demandés par les riverains lors de la réunion d'information et de concertation qui a eu lieu en mairie avant la réalisation des travaux..■

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise T.P.D.L. pour un montant avoisinant les 50 000 € T.T.C.

Rue Goethe

Le projet consiste à réaménager la rue Goethe sur un tronçon d'environ 230 mètres linéaires entre le parking de la piscine et la rue du Maire André Ziegler. Sur ce tronçon, les enrobés et caniveaux sont vétustes et de l'eau stagne à certains endroits par temps de pluie.

Pour remédier à ces désordres, un caniveau sera construit sur toute la longueur de la rue et un nouvel enrobé sera mis en œuvre sur la chaussée.

Afin d'assurer une continuité piétonne et de sécuriser les flux piétons, un trottoir sera créé à l'entrée du parking de la piscine et les passages piétons seront mis en conformité pour les personnes à mobilité réduite.. ■



Les travaux ont été confiés à l'entreprise TPDL pour un montant avoisinant les 100 000 € TTC.



Ce nouvel aménagement se situera dans l'enveloppe globale existante du bâtiment.

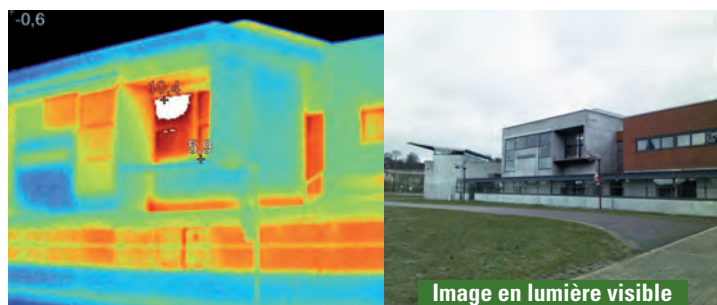
An aerial map of the event area in Paris. The map shows the 'FOYER D'EICH' building, the 'Creation Avenir' building, and the 'Creation Parking' lot. The map also shows the 'Rue de Valenciennes' and the 'Rue de la Chapelle'. The map is color-coded to show different areas and features.

Une première tranche de travaux a été engagée dès cet été en procédant au désamiantage du revêtement de sol de l'ancien logement désaffecté. ■

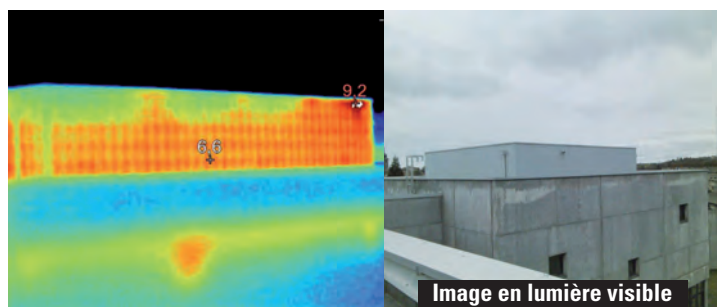


Poursuite des travaux de rénovation du centre culturel et sportif

Suite aux travaux de mise hors d'eau engagés en 2020 au niveau des toitures situées au-dessus de la salle de spectacle, du terrain de sport et du hall d'accueil, il est envisagé de poursuivre la rénovation du centre culturel et sportif.



04/12/2020 08:46:48. Des ponts thermiques sont visibles entre chaque élément de maçonnerie.



04/12/2020 09:32:36 : Des déperditions thermiques sont visibles sur le bardage

Le bâtiment, construit en 1998, nécessite aujourd'hui de gros travaux de remise à niveau et une rénovation thermique importante.

En effet, suite à un relevé d'images thermiques réalisé en décembre 2020, des ponts thermiques ainsi que des problèmes d'étanchéité à l'air des menuiseries ont pu être mis en évidence.



Un audit énergétique a été commandité auprès d'un bureau d'études pour examiner l'enveloppe extérieure des locaux sportifs en vue :

- de circonscrire l'ampleur des problèmes qui affectent les ouvrages (infiltrations de la toiture dojo et coursive rez- de-chaussée, inconfort en été comme en hiver au niveau des salles de danse, de musculation et du dojo),
- de rechercher des solutions curatives appropriées,
- de réduire les ponts thermiques identifiés à la caméra thermique, d'améliorer le confort pour les usagers,
- de rénover les étanchéités des différentes toitures-terrasses avec un renforcement de l'isolant.

Les travaux d'amélioration des performances énergétiques préconisés porteront sur l'isolation thermique par l'extérieur, l'étanchéité des toitures, le remplacement de bardages et de menuiseries extérieures.

Ces travaux estimés à 810 000 € HT (hors maîtrise d'œuvre) s'échelonneront sur trois années.

La fin des travaux coïncidera avec la possibilité d'accueillir une délégation olympique puisque notre centre culturel et sportif vient d'être retenu « centre de préparation olympique ».. ■



Rénovation thermique de la mairie

Depuis 2010, un vaste programme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre a été engagé sur le territoire communal. A cette fin, un certain nombre de travaux ont été entrepris, à savoir :

- la construction d'une chaufferie collective biomasse avec réseau de chaleur alimentant 8 bâtiments communaux,
- l'amélioration thermique des bâtiments du groupe scolaire "Robert Schuman" (isolation thermique par l'extérieur, VMC double flux) et de l'école maternelle "Bellevue" (isolation thermique par l'extérieur et chaudière gaz à condensation).

À la suite d'un diagnostic visant à identifier les sources d'économies d'énergie potentielles, sur les bâtiments

communaux, une demande de financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a été faite auprès de l'Etat pour le remplacement des menuiseries extérieures de la mairie datant du début des années 80.

Le montant des travaux de remplacement des anciennes menuiseries par une menuiserie en aluminium thermolaquée à rupture de pont thermique s'élève à 208 245 € HT. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise DSD à Sarralbe.

Le démarrage des travaux est prévu avant la fin de l'année. ■

Financé par :



GOVERNEMENT



Une subvention d'un montant de 104 123 € a été attribuée à la ville dans le cadre du plan « France Relance » qui vise à investir massivement dans l'économie afin de surmonter la crise qui frappe notre pays.



Une grue imposante au chevet de l'église St Martin



Une nacelle de 60 mètres de déploiement a été installée sur le parvis de l'édifice.

Profitant des conditions météorologiques optimales, l'entreprise CHANZY-PARDOUX, spécialisée dans la restauration et l'entretien du patrimoine historique a remplacé des ardoises sur la flèche Sud dans le cadre de la garantie décennale.. ■



La dernière phase du Plan de Prévention autour de la société Inéos à Sarralbe

Après avoir réduit en priorité et de manière très conséquente les risques industriels majeurs sur la plateforme pétro-chimique de la société Inéos à Sarralbe par des investissements lourds s'élevant à près de 37 millions d'euros (notre commune y a contribué pour plus de 1,6 million d'euros), les efforts des acteurs œuvrant pour la sécurité du site et au-

tour des installations comme ceux de leurs partenaires financiers (Etat, Région Grand-Est, Département de la Moselle, CASC, Commune de Sarralbe et de Willerwald) se concentrent à présent sur les maisons riveraines susceptibles d'être impactées par des aléas de surpressions et/ou thermiques.

Pour plus de renseignements :

Diagnostic, contrôle de conformité et suivi des travaux

Bâti-Contrôle

Tél. : 09 63 07 91 49

Suivi du dossier administratif et financier

CALM

Tél. : 03 87 75 32 28

Pilotage du dispositif d'accompagnement

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Tél. : 03 87 28 97 43



ÉTAPE 1 : Prise de contact et bon d'accompagnement

Vous êtes contacté par un courrier de la Communauté d'Agglomération précisant les conditions de l'accompagnement. Si vous souhaitez bénéficier du dispositif, vous retournez le bon d'accompagnement signé.



ÉTAPE 2 : Visite du logement

La signature du bon d'accompagnement permet la programmation d'une visite pour réaliser le diagnostic de votre logement.



ÉTAPE 3 : Diagnostic de votre logement

Le diagnostic technique de votre logement est réalisé par Bâti-Contrôle. A l'issue de la visite, un rapport technique vous sera envoyé avec la proposition d'un programme de travaux. En fonction des financements auxquels vous êtes éligible, une priorisation des travaux pourra vous être proposée si besoin. Vous devrez retourner le bon de réception pour poursuivre la démarche.

Attention ! Seul le bureau Bâti-Contrôle partenaire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est compétent pour réaliser ce diagnostic.



ÉTAPE 4 : Devis

Bâti-Contrôle réalise un cahier des charges des travaux, vous accompagne pour la consultation d'entreprises (sur la base d'une liste d'artisans sensibilisés au PPRT fournie par la CASC) et l'analyse des devis obtenus.



ÉTAPE 5 : Choix d'une entreprise

En tant que propriétaire, vous choisissez l'entreprise qui réalisera les travaux. Le prestataire finalisera alors la simulation financière de vos travaux.

Attention ! Ne réalisez pas ces travaux vous-même. L'intervention d'un professionnel est nécessaire pour mesurer si la protection est suffisante au regard des prescriptions du PPRT. Le financement s'applique seulement aux travaux conformes aux normes du PPRT et sur présentation de factures incluant l'achat de matériel et la pose.

des Risques Technologiques

Les mesures de réduction de la vulnérabilité des maisons situées dans les secteurs où les risques sont moins élevés voire faibles

243 habitations sont impactées à Sarralbe. Monsieur le Préfet a adopté au second semestre 2020 l'arrêté portant sur le financement de ces mesures. L'industriel et la commune avaient déjà pris la décision de financer les 10 % du coût des travaux qui restent légalement à la charge des propriétaires, si bien que 100 % du montant des travaux de protection (dans la limite légale de 10 % de la valeur vénale de la maison et d'un plafond de 20 000 €) seront pris en charge. Ces mesures de financement s'appliqueront jusqu'en juillet 2025.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dont c'est la compétence a mis en place parallèlement à ces mesures une opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) qui apporte sous conditions de ressources des financements supplémentaires de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) pour des travaux d'amélioration de votre logement (lutter contre la précarité énergétique, adapter le logement à la perte d'autonomie, lutter contre l'habitat indigne...)

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences finance également un dispositif d'accompagnement des mesures de réduction de la vulnérabilité face aux risques technologiques qui sera assuré par le CALM-SOLIHA (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle).

Ses agents viendront réaliser le diagnostic à votre domicile et vous apporteront leur aide tout au long des phases de travaux et de financement.

Enfin un organisme à but non lucratif, la SACICAP-SACIEST qui figure dans l'arrêté préfectoral, s'engage à faire l'avance du crédit d'impôt (part financée par l'Etat) auquel ouvrent droit les travaux de protection effectués par les propriétaires occupants. Il s'agit d'un prêt sans intérêts qui est remboursable lorsque l'Etat restitue ou impute le crédit d'impôt.

Toutes ces dispositions ont été présentées et détaillées au cours d'une réunion publique à l'initiative de M. le sous-préfet de Sarreguemines le 13 octobre 2021 au centre culturel de Sarralbe. ■



ÉTAPE 6 : Montage du dossier de financements

Le CALM vous accompagne pour le montage et le dépôt du dossier de financements des travaux. Vous recevez un dossier de demande de financement à retourner complété. Après avoir réceptionné l'avis de notification des contributions financières, vous pourrez alors commencer la réalisation des travaux.

En parallèle, demande d'autorisation d'urbanisme à déposer en mairie

Dans la limite de 10% de la valeur vénale de votre bien (plafonnée à 20 000€), les travaux sont intégralement financés par différents partenaires :

> 40% pris en charge par l'Etat sous forme de crédit d'impôts

> 30% pris en charge par les collectivités (CASC, Région, Communes, Département)

> 30% pris en charge par INEOS

Si vous êtes propriétaire occupant, vous pouvez bénéficier d'une avance du crédit d'impôts.

En parallèle, dès lors que les travaux ont une incidence sur l'aspect extérieur du bâti, il faudra déposer une déclaration préalable de travaux en mairie. La Communauté d'Agglomération peut vous accompagner pour le dépôt de cette déclaration préalable.



ÉTAPE 7 : Versement de l'acompte aux entreprises

> Soit vous êtes en mesure de financer l'acompte demandé par l'entreprise. Dans ce cas, vous serez remboursé l'année suivante les travaux (par une diminution de votre impôt si vous êtes imposable, par virement du Trésor public si vous n'êtes pas imposable).

> Soit vous ne souhaitez pas avancer l'acompte. Vous pouvez alors bénéficier de l'avance proposée par l'organisme PROCIVIS qui préfinance 40% du montant des travaux, ce qui correspond au crédit d'impôts. Ce montant sera versé directement aux artisans. La somme qui vous sera reversée l'année suivante dans le cadre du crédit d'impôt vous servira à rembourser PROCIVIS.

Attention ! Il faudra, l'année suivante, déclarer vos travaux sur votre déclaration fiscale. Si vous avez bénéficié de l'avance du crédit d'impôts, ce montant devra être remboursé à PROCIVIS.



ÉTAPE 8 : Réalisation des travaux

Pendant toute la durée des travaux, Bâti-Contrôle assurera le suivi sur le plan technique en contactant les entreprises et en réalisant les visites de chantier nécessaires.



ÉTAPE 9 : Contrôle de la conformité des travaux

A l'issue des travaux, Bâti-Contrôle vérifie la conformité des travaux et des facturations. Une attestation de fin de travaux vous est remise. Le solde des financements est alors débloqué, vous devez le reverser aux entreprises.

⚠ Attention, l'ensemble des travaux doit être facturé la même année fiscale pour pouvoir prétendre au crédit d'impôts

La révision du **Plan Local d'Urbanisme**

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme communal ?

Les plans locaux d'urbanisme (PLU) ont succédé, depuis une loi du 13 décembre 2000 aux plans d'occupation des sols.

Le PLU reste un document d'urbanisme qui à l'échelle du territoire communal traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols à respecter. Le PLU est constitué pour l'essentiel d'un diagnostic, d'un règlement et de documents graphiques. Les permis de construire doivent respecter les règles fixées dans le PLU. Le PLU doit intégrer la multitude de textes réglementaires et législatifs qui restreignent chaque année un peu plus la liberté d'action et de développement de la commune.

Pourquoi une révision du PLU de Sarralbe ?

Notre document d'urbanisme date du 7 décembre 2004 et il n'a été que très légèrement modifié en 2007 et en 2016.

Depuis ces dates, des évolutions législatives très significatives sont intervenues dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, du logement, de l'énergie, du climat, des mobilités...

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a également adopté un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui est d'une certaine façon un super-PLU à l'échelle du territoire communal dont il faut désormais tenir compte.

De plus, l'Etat a adopté en 2017 le plan de prévention des risques technologiques autour du site industriel Inéos qui impacte le développement de notre commune et qui s'impose également au PLU.

Enfin, notre municipalité souhaite mettre à jour et inscrire dans ce document un nouveau projet d'aménagement de notre commune pour les dix prochaines années. L'expression de ce projet politique se retrouvera dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

La procédure de révision

La procédure s'étend sur une durée de près de trois années. Elle démarre avec une actualisation du diagnostic du territoire et comprend des phases de concertation avec des personnes publiques associées (Préfecture, région, département, intercommunalité, chambres de commerce, d'industrie, des métiers et d'agriculture...) mais également avec la population. Lorsque le projet est suffisamment avancé et arrêté par le conseil municipal, la procédure comprend une phase d'enquête publique avant l'approbation définitive du PLU.

La prescription du projet de révision du PLU à Sarralbe :

C'est par une délibération en séance du 6 mars 2021 que la révision du PLU de Sarralbe a été prescrite à l'unanimité des voix par le conseil municipal.

Les grandes lignes de ce projet sont les suivantes :

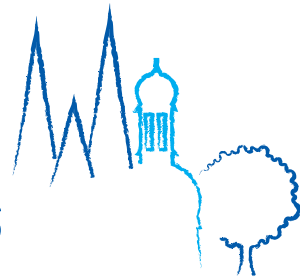
- **actualiser** le projet d'aménagement et de développement durable,
- **intégrer** le plan de prévention des risques technologiques autour du site industriel Inéos dans le règlement et les documents graphiques du PLU,
- **intégrer et mettre à jour** les nouvelles servitudes (terrain pollué des anciens stockages d'hydrocarbures en zone industrielle Sud, affaissements résiduels des concessions de sel, conduites d'hydrocarbures et de gaz...),

de la commune



- **intégrer** l'étude patrimoniale réalisée en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France en 2012,
 - **planifier** sur une durée de 10 ans la volonté de la commune de porter le projet d'une ville verte, respectueuse de l'environnement, à taille humaine et attractive,
 - **actualiser** dans cet objectif le plan d'aménagement et de développement durable de la commune en tenant compte des nouvelles contraintes urbanistiques, de l'obligation de produire 20 % de logements sociaux, de la perte de la compétence du développement industriel, de l'accueil de nouveaux ménages en particulier en prévision de l'implantation du projet REC/SOLAR sur la zone économique communautaire proche de Sarralbe (1500 à 2 000 emplois),
 - **répondre** localement au défi du changement climatique :
 - en étendant la trame communale constituée de ses parcs et jardins, de ses bois et forêts et en préservant ses cours d'eau, zones humides, zones naturelles et la biodiversité,
 - en replantant haies et arbres le long des chemins communaux,
 - en améliorant la performance énergétique et environnementale de ses opérations de réhabilitation et de construction,
 - en menant une réflexion avec d'autres acteurs sur un projet mutualisé de chauffage urbain basé sur la bio-masse,
 - **organiser** l'accueil de jeunes ménages et de nouvelles populations pour faire vivre les écoles et équipements publics remarquables de la commune en ouvrant à l'urbanisation une nouvelle zone pour aménager de nouveaux lotissements d'habitations tout en continuant à prioriser l'utilisation des espaces résiduels d'urbanisation et en tenant compte des infrastructures et de la capacité des réseaux existants,
 - **définir** le devenir des zones 1AU, 1AUy et 2AU du Plan Local d'Urbanisme,
 - **examiner** le devenir des zones UF qui ne sont plus utilisées par la SNCF,
 - **mener à bien** la requalification de la traversée de l'annexe d'Eich, avec une mise en souterrain des réseaux aériens et la desserte de ce hameau avec le réseau gaz,
 - **veiller** à l'intégration urbaine environnementale et paysagiste du secteur de la rue de Tavaux et de l'espace compris entre la rue E. Solvay et la rue de l'Aht en recherchant la réhabilitation du parc privé de logements, propriété actuelle de la société Inéos, dans un objectif de reconversion en logements sociaux,
 - **poursuivre** l'aménagement paysager de l'entrée de ville constituée par l'axe routier de la rue E. Solvay en l'accompagnant par une démolition de bâtiments délabrés constituant de véritables verrues visuelles,
 - **renforcer** l'attractivité du centre-ville en favorisant la modernisation du parc de logements, en accompagnant la réhabilitation des façades et vitrines commerciales, en améliorant la qualité des espaces publics et en améliorant le stationnement.
- Tous ces objectifs doivent être inscrits dans le règlement mais également dans des documents graphiques pour être facilement compréhensibles par tous. ■

Plantation de nouveaux arbres dans la rue d'Eich



Dans la rue d'Eich, les 11 arbres vieillissants, abîmés ou déjà coupés ont été remplacés par de nouveaux sujets de type Carpinus Bétulus, taillés en forme de cône.

Dans cet environnement contraint par les réseaux souterrains en place, les fosses de plantation ont été agrandies et un anneau en béton d'un diamètre de 1,5 mètre a été mis dans le sol afin de limiter la propagation des racines.. ■

Les travaux ont été réalisés au printemps par l'entreprise Eurovia pour un montant d'environ 40 000 € T.T.C.



Eclairage public chemin piétonnier

Un nouvel éclairage public illumine désormais le chemin piéton entre la piscine et l'impasse du Tennis. Dans un souci d'économie d'énergie, celui-ci s'allume uniquement lorsqu'une personne est détectée sur le tronçon puis s'éteint automatiquement après quelques minutes.. ■

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Est Réseaux pour un montant avoisinant les 10 000 € TTC.



Le projet de mise en valeur des espaces situés entre la rue E. Solvay et la rue de l'Aht



Par une délibération en séance du 21 septembre 2021, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir pas moins de 6 hectares de terrains et bâtiments à l'abandon, propriété de la société Inéos entre la rue E. Solvay et la rue de l'Aht.

Ces espaces délaissés situés à flanc de coteau qui offrent une vue panoramique sur le centre-ville et la confluence de l'Albe et de la Sarre constituent une opportunité pour notre commune alors même qu'ils sont compris dans des zones du plan de prévention des risques technologiques de la société Inéos. De ce fait, il ne sera bien entendu pas question d'y densifier l'habitat. Des aménagements paysagers permettront toutefois de reconquérir ces terrains abandonnés en offrant à la population du centre-ville l'occasion de s'approprier ces larges espaces urbains végétalisés tout en mettant en valeur cette entrée principale de notre commune.

La maîtrise de ce secteur permettra également d'établir un lien avec le parc de la halte fluviale pour en faire un ensemble cohérent.



L'objectif est d'aménager un parc public arboré de manière pertinente et adaptée aux besoins des habitants afin d'améliorer leur qualité de vie et l'image qu'ils ont de ce quartier. Créer avec des aménagements bien réfléchis, un havre de quiétude, de nature et de fraîcheur en période estivale à deux pas du centre-ville, voilà l'objectif que s'est fixé la municipalité.

Le bâtiment de belle facture architecturale connu sous la dénomination « Casino Solvay » qui est inclus dans cet ensemble foncier fera l'objet d'une cession pour permettre à la fois sa restauration et de lui retrouver une vocation autre que de l'habitation.



L'ancienne salle des fêtes Solvay qui est quasiment en ruine sera cédée pour être démolie et permettre la construction d'une chambre funéraire par un opérateur du secteur.

Le coût de l'acquisition de tout cet ensemble immobilier s'élève à 657 122,50 €

L'ambition est de faire de Sarralbe une ville verte reliée à des espaces naturels préservés et facilement accessibles aux habitants.

Enfin, un projet est en cours d'étude pour permettre l'acquisition du parc de logements de la société Inéos par la société CDC Habitat Sainte Barbe, une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation, en vue de leur transformation en logements sociaux. Cela nécessite une rénovation préalable des voies et réseaux divers, actuellement propriété de la société Inéos en vue de leur intégration dans le domaine public. ■



Installation d'une borne répare-vélos au centre-ville



Place de la république

À partir du printemps jusqu'à la fin de la saison estivale, de nombreux cyclotouristes sillonnent les itinéraires cyclables qui desservent notre commune et nombreux sont ceux qui font un détour à Sarralbe pour partir à la découverte de notre centre-ville et de son patrimoine architectural historique.

De petites pannes de vélo peuvent survenir, qui sont d'autant plus problématiques le week-end.

Pour répondre aux soucis de ces cyclotouristes, notre commune a investi dans l'acquisition d'une station-outils qui fonctionne en libre-service.

Tous les accessoires nécessaires à la remise en état d'une bicyclette y sont disponibles, du tournevis en passant par des clés de toutes sortes. Tous ces outils en acier inoxydable sont fixés à cette borne par des câbles. À cela se rajoute évidemment une pompe à vélo, de façon à être en mesure de regonfler les pneus s'ils sont un peu à plat. Il suffit de poser son vélo en équilibre à la place prévue à cet effet et ensuite c'est parti. ■

La fibre optique opérationnelle à Sarralbe



Depuis cet été, la fibre optique est déployée sur le territoire de la commune de Sarralbe. Pour vérifier votre éligibilité, rendez-vous sur le site internet de « Moselle Numérique » :

<https://www.moselle-numerique.fr/tester-votre-eligibilite/>

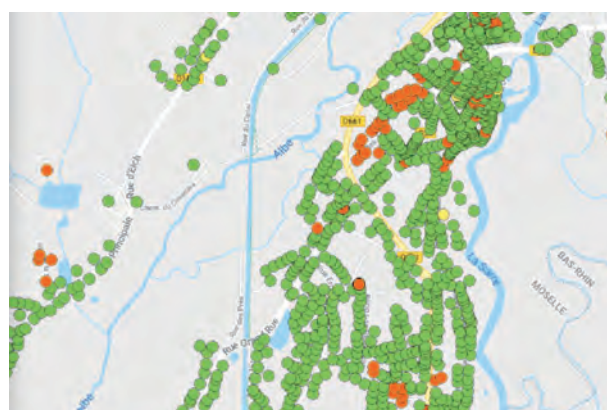
Un système de pastilles de couleurs permet de vérifier l'éligibilité de votre logement à la fibre optique.

Si votre logement bénéficie d'une pastille verte, vous pouvez disposer du service « Très Haut Débit ». Pour ce faire, vous devez souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix présent sur le réseau.



L'opérateur « ORANGE » propose ses offres sur le réseau depuis le début du déploiement. Les opérateurs « SFR » et « BOUYGUES TELECOM » sont annoncés pour cette fin d'année 2021.

Bien que des négociations sont en cours, aucune date n'est annoncée pour l'opérateur « FREE ». ■

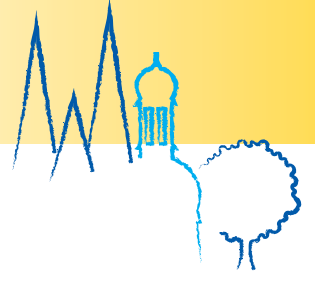


A retenir :

Pour toute information sur le déploiement de la fibre optique :

<https://www.moselle-numerique.fr/>

Pour vous abonner à une offre, contacter directement l'opérateur de votre choix ORANGE, SFR (à compter de fin 2021) ou BOUYGUES TELECOM (à compter de fin 2021).



Projet de micro-crèche



Afin de diversifier les modes d'accueil des jeunes enfants et répondre aux besoins des jeunes couples et familles monoparentales, la commune de Sarralbe a souhaité étudier le projet de la création d'une structure d'accueil collectif de la petite enfance. Une micro-crèche devrait voir le jour en septembre 2022. Elle pourra accueillir 12 enfants simultanément mais sera accessible à bien plus de familles en fonction de leur besoin (régulier et/ou occasionnel). La micro-crèche sera implantée au rez-de-chaussée dans les locaux du Château



Massing avec une superficie de 176 m². Ces locaux seront restructurés afin d'être adaptés à un accueil de qualité des enfants. Ce bâtiment abrite également dans ses étages des appartements seniors, ce qui permettra de proposer des rencontres intergénérationnelles et de créer du lien entre ces deux publics. Autre avantage de ce choix, l'équipement est proche du centre-ville et possède un très joli parc arboré et privatif. La commune est enthousiaste à l'idée d'avoir ce nouvel espace d'accueil pour les jeunes enfants et de leur offrir un cadre idéal à leur épanouissement et à leur socialisation. ■

Travaux d'été à l'école maternelle Robert Schuman

Le préau de l'école maternelle Robert Schuman n'avait pas connu de chantier de réfection depuis 1994. La ville de Sarralbe a entrepris des travaux d'amélioration de la salle de motricité de la maternelle.

Les faux plafonds, la création d'un local de rangement, la pose de nouveaux luminaires LED, l'arrachage de l'ancienne moquette murale ont été nécessaires pour faire de ce lieu une salle où les enfants vont pouvoir évoluer dans les meilleures conditions.

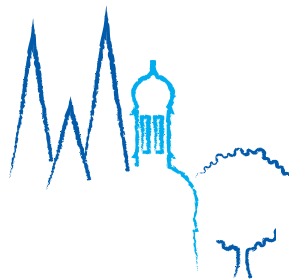
Une armoire murale sur tout un pan de mur permet de mieux ordonner le rangement des équipements et le matériel de jeux des enfants de l'école. ■

Le montant des travaux s'élève à 70 000 €.



Rénovation des abribus d'Eich

Faisant suite à de nombreuses dégradations, les deux abribus situés rue d'Eich ont dû être rénovés cet été. Dans un premier temps, des travaux de réfection de la couverture ont été effectués par l'entreprise ROLANDO. Ensuite, des travaux de rénovation de la peinture ont été entrepris, dans le cadre d'un chantier d'insertion en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences : la commune a effectué l'achat des fournitures et la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a mis à disposition la main d'œuvre sous la direction d'un tuteur. ■



Feux tricolores devant l'école maternelle à Rech



soir par un piéton, les feux routiers passent au rouge et les feux piétons au vert pendant le temps de la traversée. En l'absence de piétons, les feux routiers restent au vert. ■

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EST RESEAUX pour un montant avoisinant les 30 000 € H.T. Ils ont été subventionnés par le Département de la Moselle au titre du programme AMISSUR pour un montant de 9 000 €.

Afin de sécuriser les flux piétons devant la nouvelle école maternelle de Rech, la commune de Sarralbe a installé des nouveaux feux tricolores. En effet, une vitesse excessive des véhicules sur la route principale rend dangereuse la traversée de la chaussée qui permet de relier l'école et le parking situé en face de l'église.

Ces feux tricolores permettent de stopper le flux de véhicules lorsqu'un piéton veut traverser la chaussée. Après appui sur un bouton pous-



La fusion de certaines écoles

Depuis le 1er septembre 2021, les écoles élémentaire, maternelle Schuman ainsi que l'école maternelle de Bellevue ont été fusionnées. La nouvelle école primaire Robert Schuman rassemble ainsi des élèves de la petite section au CM2. Elle compte 352 élèves actuellement répartis dans 16 classes.

Le réseau d'aide composé d'une psychologue scolaire et d'un maître « E » est présent pour pallier les difficultés des élèves. ■

La bibliothèque

La ville de Sarralbe a la chance de posséder un espace culturel très convivial, membre du réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Cet espace dispose de 25 000 documents sur place et un accès avec la carte lecteur aux 233 000 documents du réseau de la médiathèque communautaire.

La bibliothèque de Sarralbe constitue un véritable service public de lecture et de documentation.

Les adhérents ont la possibilité de réserver les livres disponibles dans les autres bibliothèques du réseau et de les récupérer à Sarralbe.

Les services disponibles pour les adhérents :

« **Tout Apprendre** » est un service d'autoformation en ligne. Ce dernier vous permet d'apprendre les langues étrangères, la musique, avec des cours de solfège par exemple, ou encore le Code de la route. À cela, s'ajoute la manipulation de logiciels de bureautique ou de multimédias. Plusieurs centaines d'heures de formation sont disponibles en ligne.



Vous pouvez désormais **accéder à des revues et magazines numériques** sur votre espace adhérent en ligne (L'Auto journal, L'Express, Paris Match, Le Quotidien, Science & Vie junior...).

Des ouvrages pour les enfants de tout âge pour l'apprentissage de la lecture, ainsi qu'une collection de petits romans.

Le mercredi ça conte ! À 10h30 l'heure des histoires, des drôles, des gourmandes, des câlines, pour rêver et s'évader. ■



Tarifs d'inscription :

Abonnement gratuit pour les jeunes et les étudiants valables pour une année et dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.

Abonnements

Adultes multimédias : 10€/an.
Abonnements Petit quota : 5€/an.

Horaires d'ouverture :

Mardi : de 15h 30 à 18h 30
Mercredi : de 14h 30 à 18h 00
Jeudi : de 9h 00 à 12h 00
Vendredi : de 15h 30 à 19h 00

Visite des écoles à la Bibliothèque de Sarralbe



La bibliothèque a réouvert ses portes aux écoles de Sarralbe.

De nombreuses classes vont pouvoir s'y rendre tout au long de l'année pour choisir des albums à lire en classe et à étudier. Ils pourront aussi écouter une histoire lue par Madame Monique JOUSSET.

À travers cette action, la municipalité ouvre l'accès de cet équipement culturel à tous les élèves de Sarralbe afin de développer leur culture personnelle et d'amplifier leur goût à la lecture.

Tous les 15 jours, les enfants des classes de l'école primaire Robert Schuman exposeront des œuvres artistiques qu'ils auront créées sur le thème de l'arbre. ■



Remplacements des ordinateurs portables pour les professeurs des écoles

La commune de Sarralbe s'est inscrite dans le plan de relance proposé par l'Etat pour remplacer les ordinateurs reliés aux tableaux numériques des professeurs des écoles élémentaires de la commune. Le plan de relance vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19. Il a pour objectifs de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.



C'est ainsi qu'avec une participation de l'Etat, la commune a financé le remplacement des 14 ordinateurs, la fourniture des trois imprimantes couleur des écoles et le remplacement de la tour du bureau de la directrice de l'école primaire Robert Schuman. **Le montant de ces achats s'élève à 16 000 €.** ■



Petits-déjeuners à l'école maternelle

La ville de Sarralbe s'est fixé pour objectif de permettre aux écoliers des écoles maternelles de bénéficier de petits-déjeuners gratuits pour ne pas commencer la journée le ventre vide et rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi apprendre dans de meilleures conditions.

C'est ainsi que depuis le 1er octobre 2021, les élèves des écoles maternelles de Sarralbe profitent de petits-déjeuners équilibrés et de qualité. 117 élèves dégustent ainsi tous les vendredis un petit-déjeuner salé ou sucré, agrémenté de fruits et de produits "bio". La commune fait appel à des commerçants du secteur : les confitures proviennent de la boutique Bio Nath, le pain frais de la boulangerie Klammers et les fruits sont livrés par le primeur Est fruits. ■



Repas à 1 €

Par délibération en date du 16 juin 2021 le conseil municipal de Sarralbe a adopté le dispositif appelé « tarification sociale des repas scolaires ». Il s'adresse aux familles à revenus modestes et s'inscrit dans les mesures de lutte contre la pauvreté.

27 enfants bénéficient d'ores et déjà en ce début de rentrée scolaire d'un repas facturé à 1 €.

Les familles ayant un quotient familial inférieur à 500 € peuvent en faire la demande auprès de l'OPAL qui gère les activités périscolaires.

La commune finance avec l'aide de l'Etat, l'écart avec le prix réel d'un repas qui est de l'ordre de 5 €.



Récapitulatif du centre aéré du 26 juillet au 13 août 2021



Semaine 30 : Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir l'artiste Valérie Grande, une artiste ambulante qui se déplace avec sa camionnette. Elle guide les enfants pour réaliser une fresque en peinture. Ils sont passés par petits groupes et ont créé leur œuvre au fil de la journée.

Le reste de la semaine était partagé entre chasse au trésor, parcours des cigognes, jeux divers et bricolages.



Semaine 31 : La semaine a été ponctuée par des activités manuelles, la préparation de crêpes et une kermesse au cours de laquelle les équipes se sont affrontées. Pour couronner le tout, nous sommes allés à « l'Aquagloss » de Freyming-Merlebach le jeudi 5 août. Les enfants se sont éclatés dans les différents bains et les grands ont pu faire du toboggan. Nous avons mangé au restaurant « l'Acquaviva », au menu : hamburgers, frites et glaces.



Semaine 32 : Au programme : ateliers cuisine avec notre pâtissier préféré Julien. Miam, nous nous sommes régalés avec de bons « pancakes » et gâteaux. Les enfants sont repartis avec les recettes. Notre grand jeu nous a fait revivre l'ambiance des jeux olympiques ! Les enfants se sont affrontés dans le cadre de joutes sportives !

Jeudi 12 août, nous nous sommes rendus au parc « Pokeyland » à Fey. Au programme accrobranches, karting, toboggans géants, parcours pieds nus etc ...

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures. ■



L'île aux copains

Bilan de l'année scolaire 2020/2021

Cette année scolaire nous avons accueilli une moyenne de 130 enfants sur le temps de la pause méridienne, et environ 25 enfants le soir. Le mercredi, c'est une quinzaine d'enfants qui fréquente l'accueil périscolaire. Cette année, différents projets ont vu le jour :

L'INITIATION A LA PÉTANQUE

(sur le temps du mercredi)

Plusieurs initiations à la pétanque ont été organisées sous le regard de M. MACHNIK Frédéric. L'objectif était de permettre une première approche de ce sport et pourquoi pas, de susciter de futures vocations chez les enfants.



LES ATELIERS CUISINE

Pendant l'accueil du soir ou le mercredi des ateliers cuisine se sont déroulés tout au long de l'année afin de permettre aux enfants de concocter différentes recettes.



L'atelier cuisine a pour but de sensibiliser les enfants aux nouveaux aliments, aux nouvelles saveurs (sucrée, salée, épicée...) mais également d'éveiller leurs papilles gustatives et de leur donner goût à la cuisine à travers diverses recettes.

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

« Le retour du boomerang »



Chaque enfant a pu fabriquer et décorer son propre boomerang avec la technique du pointillisme. La finalité étant de vérifier s'il revient bien lorsqu'on le lance au loin. Une initiation à la danse traditionnelle et à la musique était également de mise. Les enfants ont réalisé un « didgeridoo », instrument à vent très ancien joué par les aborigènes du Nord de l'Australie.

J'EMBELLIS MON PÉRISCOLAIRE

L'entrée du périscolaire a été embellie avec différentes thématiques artistiques et nous avons poursuivi nos projets à l'arrière de la structure avec des plantations de fleurs, l'installation d'un hôtel à insectes et l'aménagement d'un petit potager. Nous avons pu récolter nos premiers radis, les enfants étaient ravis !



LA CHASSE AUX ŒUFS

Nous avons mis en place une chasse aux œufs avec les enfants, inspirée de « la véritable histoire du lapin de Pâques ». Les enfants ont dû résoudre plusieurs énigmes sous forme d'ateliers afin de retrouver papa lapin & maman poule. Ces ateliers étaient constitués d'un parcours géant, d'un « memory » et de plusieurs jeux de réflexions, des moments d'échanges et de partage dans un contexte sanitaire particulier.



SORTIE A WALYGATOR

Pour clore cette année scolaire, nous avons organisé une sortie au parc « Walygator » principalement pour les CM2. Nous nous y sommes rendus le mercredi 23 juin accompagnés également des enfants présents à l'année sur le temps du mercredi. 33 enfants ont participé à cette journée riche en sensations fortes !



Voisinage et bruit



Le bruit est devenu au fil des années l'une des sources de conflits de voisinage les plus importantes. C'est pour cette raison que la commune a réglementé par arrêté en date du 21 mars 2000, les nuisances et pollutions sonores.

• **Pour les particuliers**, les travaux de bricolage, de jardinage et réglages de moteurs sont autorisés :

- les jours ouvrables et le samedi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

• **Pour les entreprises :**

- les jours ouvrables et le samedi de : 07h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00.

- les dimanches et jours fériés : interdiction absolue sauf en cas d'intervention urgente (ex : fuite d'eau)

Pour une bonne entente entre voisins, respectez l'arrêté et faites-le respecter par les entreprises qui travaillent chez vous. ■

Plantation d'arbres fruitiers avec les écoles : *que du bonheur !*



Cette année les scolaires des écoles de Sarralbe et de Rech se sont rendus au verger collectif géré par l'association des arboriculteurs de Sarralbe afin de planter pas moins de 60 arbres fruitiers, dont 40 variétés de pommes et 20 variétés de poires !

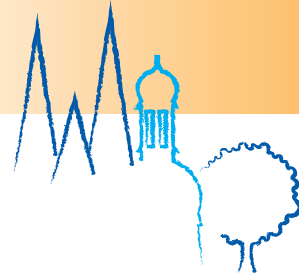
Suite aux explications des membres de l'association des arboriculteurs (Didier, Alain, Sylvie et Guy) sur la plantation des arbres, les enfants, munis des différents outils comme bêches, pelles, etc... se sont attelés à la tâche.

Toutes les étapes de la plantation d'arbres ont été abordées, à savoir la préparation des trous, la mise en place des tuteurs, le mélange de la terre avec le compost, la plantation de l'arbre, et enfin l'arrosage.

Cette opération sera reconduite l'année prochaine pour sensibiliser de nouveaux enfants à la plantation d'arbres. ■



Le nettoyage d'automne 2021



Comme l'an dernier et en raison de la pandémie de la COVID-19, le nettoyage de printemps n'a pas eu lieu et a dû être reporté en automne.

Cette année, en plus des 120 bénévoles des différentes associations de la ville, ce sont les écoles maternelles et élémentaires avec plus de 500 élèves qui ont participé au nettoyage d'automne.

Les écoles se sont principalement occupées des parcs de la ville, quant aux différentes associations, elles se sont réparties dans les secteurs qui leur avaient été attribués pour collecter les débris laissés par des personnes indélicates et en manque de civisme.

« Par rapport à l'an dernier, nous avons pu constater une diminution des quantités de déchets récoltés, avec tout de même un fût de 100 litres d'huile de

vidange retrouvé en bord de forêt... inacceptable ! », note Guy Rossler, adjoint au maire chargé de l'environnement.

Bravo aux écoles et aux plus jeunes qui se sont associés au ramassage !

Une belle leçon de civisme ! ■



Je veux rendre ma ville encore plus propre

L'arrêté municipal n°41/2012 du 06 juillet 2012 prévoit que l'entretien des trottoirs et des caniveaux reste à la charge des propriétaires ou des locataires riverains de ces espaces. L'entretien comprend le balayage, le désherbage et en hiver le dégagement d'un passage piétonnier, en cas de neige ou de verglas. Il est également obligatoire de couper les haies ou les branches d'arbres qui débordent sur le domaine public.

Veiller à la propreté de nos espaces publics est l'affaire de chacun : c'est ramasser les « déjections canines » laissées sur le trottoir par son chien, entretenir son véhicule pour qu'il ne laisse pas de traces d'huile sur les trottoirs ou les places de parkings, ne pas vider le cendrier de son véhicule sur la chaussée ou encore apprendre à ses enfants que l'on ne jette rien (boîtes, emballages, papiers, masques...) sur le domaine public.

Les agents de la commune font un travail très conséquent pour que votre cadre de vie soit agréable. Alors chacun peut les aider, par des efforts minimes, à maintenir notre ville propre. ■



L'ambition Commune Nature



SARRALBE COMMUNE NATURE

UNE DÉMARCHE VALORISANTE

Au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent aux collectivités en la matière, la distinction « Commune Nature » offre l'opportunité de faire reconnaître leur engagement, l'implication de leurs équipes, les solutions mises en œuvre... auprès des habitants de plus en plus sensibilisés à la protection de leur environnement.

DES TECHNIQUES DE DÉSHERBAGE ALTERNATIVES

- le paillage
- les plantes couvre-sol
- le désherbage thermique
- le désherbage mécanique
- enfin le désherbage manuel

Les méthodes alternatives n'ayant pas d'action antigerminative et ne détruisant pas les plantes en profondeur comme les substances actives des produits phytopharmaceutiques, elles ne pourront jamais s'y substituer sans différence visible. Il faudra donc accepter dans une certaine mesure la présence de « mauvaises herbes » sur les trottoirs, dans les allées ou les massifs. Ces méthodes n'ont pas vocation à éradiquer la végétation spontanée mais simplement à la contrôler et à la maintenir à un niveau de développement acceptable. La tolérance est la principale clé pour réussir la transition vers un entretien responsable sans pesticides de nos parcs et jardins.

QU'EN EST-IL DE NOS CIMETIÈRES ?

Le désherbage alternatif dans les cimetières

Les gestionnaires des cimetières ont pour mission principale de s'assurer d'un entretien impeccable de ce lieu de

recueillement, mais en respectant la loi zéro phyto cela implique : un désherbage alternatif intensif sans herbicides chimiques.

Pour relever ce défi, plusieurs moyens sont possibles pour entretenir cet espace sensible :

Revoir la conception des cimetières

La première mesure préconisée est de revoir la conception des cimetières pour que la végétation spontanée passe inaperçue. Pour ce faire, le cimetière peut être aménagé avec une végétation bien structurée. C'est ce que notre commune s'est attachée à faire réaliser dans le cadre des deux premières tranches de rénovation de notre cimetière.

La gestion des surfaces enherbées

On peut améliorer la gestion des surfaces enherbées. Une solution efficace consiste à aménager une prairie fleurie ou à installer un tapis de sedum, très appréciés par les usagers pour ne pas laisser à l'abandon les tombes non entretenues.

L'entretien des allées

En général, les allées sont en gravier et ne sont pas adaptées à l'usage de certaines machines de désherbage alternatif. C'est pourquoi il est judicieux de limiter la surface à désherber et de changer de revêtement. L'enherbement des allées est aussi envisageable pour permettre la tonte mécanisée. Avant tout, il faut réduire la couche de gravier, ajouter une couche de terreau et semer.

Enfin, chaque citoyen peut aussi contribuer au respect et à l'embellissement de ce lieu d'éternité par un entretien des abords de sa concession, avec des méthodes naturelles : arrachage manuel des plantes indésirables, utilisation de produits de nettoyage non dangereux comme le savon noir. ■

La suppression de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé. La lutte contre les pollutions est un enjeu majeur pour assurer l'accès à l'eau potable aux générations futures. En effet, les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables se retrouvent par ruissellement dans les eaux de surface ou souterraines.

Issue de la loi **Labbé**, cette interdiction concerne les collectivités et autres gestionnaires d'espaces publics (lycées, établissements de santé...) qui n'ont plus le droit, depuis le 1^{er} janvier 2017, d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les voiries, les promenades accessibles ou ouverts au public ainsi que dans les forêts. Les jardiniers amateurs sont soumis à cette interdiction pour leur potager depuis le 1^{er} janvier 2019.

Dès 2011, la démarche « zéro pesticide » a été lancée en Région Grand-Est, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Notre commune de Sarralbe s'est engagée dans cette démarche dès 2011 et a été récompensée par la distinction 3 « Libellules » (une quatrième devrait être attribuée à la fin de cette année).

L'objectif recherché est la suppression, de tout traitement chimique en zones non agricoles.

La distinction « Commune Nature » concerne les 5 000 communes ou communautés de communes du Grand-Est. Elle vise à les amener vers de nouvelles pratiques en matière de non-utilisation de pesticides pour la gestion des voiries, des espaces verts et autres espaces publics.

La lutte contre les chenilles processionnaires

Cette année nous avons particulièrement constaté une recrudescence des chenilles processionnaires dans la forêt de Sarralbe.

Les poils urticants peuvent provoquer des réactions cutanées, oculaires et respiratoires chez l'homme et les animaux domestiques.

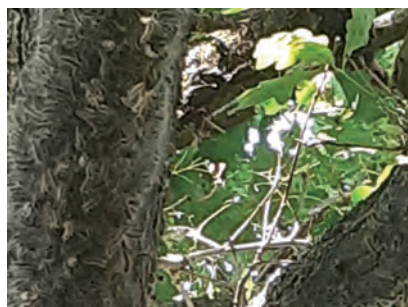
Seuls certains lieux à fort passage du public sont traités par pulvérisation et uniquement sur les chênes. La lutte microbiologique à base du *Bacillus thuringiensis* est actuellement la méthode la plus efficace et sans danger pour les autres espèces.

La ville de Sarralbe a financé une intervention effectuée en mai par pulvérisation via un véhicule équipé d'une turbine. Face à la recrudescence des chenilles, un second passage a été effectué au mois de juin.

Dans la foulée, nous avons également chargé une société spécialisée d'effectuer un brûlage des chenilles, et de poser des pièges à phéromones, afin de limiter leur prolifération.

La prochaine étape sera la pose de nichoirs. L'installation de nichoirs a pour but d'attirer les mésanges pour qu'elles nous débarrassent de ces indésirables chenilles urticantes.

Pour être efficace, un nichoir doit être solide, étanche, fixé à une hauteur suffisante, l'entrée ne doit pas être



orientée vers l'ouest, et les prédateurs tels que chats et fouines ne doivent pas pouvoir y accéder. Il n'est pas nécessaire d'installer des dizaines de nichoirs concentrés sur une petite superficie, quelques-uns dans un parc ou un jardin, c'est bien. ■



Remise officielle des nichoirs par le Crédit Mutuel de Sarralbe



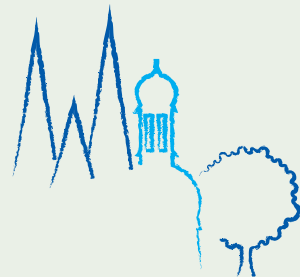
Le Crédit Mutuel de Sarralbe, en présence de Mme Kopp, Présidente du Conseil d'Administration, et de M. Bieber directeur, a remis officiellement 50 nichoirs pour les oiseaux cavernicoles à la commune de Sarralbe qui seront installés par les élèves nos écoles.

Nous espérons que les mésanges qui s'installeront dans ces nichoirs participeront activement à réduire le nombre de chenilles processionnaires.

Une très belle initiative de la part du Crédit Mutuel en faveur de la biodiversité et des écoles ! ■

Les clés du jardin

« Entre été et automne »



1. Vacances scolaires obligent, les bénévoles de l'association ont remplacé les élèves et ont récolté oignons et pommes de terre.



3. Premières plantations, dans le nouvel espace des écoliers de Rech, fraisières et framboisiers ont été mis en terre avec beaucoup d'application.



2. La récolte finie, les membres ont aménagé une partie non utilisée du jardin, pour mettre plus de surface à disposition des scolaires de Rech et Sarralbe.



4. Nettoyage d'automne et récolte de potirons afin de préparer Halloween, qui réservera quelques nouveautés....



5. Préparation du terrain pour l'implantation de la serre, qui permettra de faire les semis.



6. Pour la semaine du goût, le vice-président Sylvain a cuisiné, avec les 350 élèves du groupe scolaire Robert Schuman de Sarralbe, la récolte de pommes de terre en tartiflette et chaque participant est reparti avec son repas.



Les enfants à la rencontre de Ginette l'araignée

Une journée incertaine sur les conditions météorologiques mais qui finalement s'est bien éclaircie et qui a donc permis aux enfants de bien s'éclater à l'extérieur sur les hauteurs de Rech à la recherche de l'araignée géante d'Halloween.

Mais quelle stupéfaction quand tous ces petits monstres ont trouvé l'araignée

"Elle est monstrueuse cette araignée, mais très rigolote" s'exclamait la petite Eléana.



Différents ateliers ont été installés par les enseignantes simultanément sur le terrain "des Clés du Jardin" et sur le verger des arboriculteurs, par exemple avec un atelier reconstitution d'un squelette adapté aux enfants bien sûr, la réalisation de potions magiques, la décoration des pattes de l'araignée, une chasse au trésor et bien d'autres encore... des activités toutes aussi pédagogiques que ludiques.



En deuxième partie d'après-midi, c'est par surprise que les enfants de l'école maternelle sont venus partager un moment festif et découvrir ce jardin magnifiquement décoré.

Les écoliers de Rech ont fait le plein d'énergie autour d'un goûter offert par "les Clés du Jardin" et les arboriculteurs avec de délicieuses gaufres et du jus de pomme !

Après une longue séance de photos autour de l'araignée géante chaque enfant de l'école élémentaire est reparti les yeux remplis de joie, un petit sachet de bonbons à la main et un beau diplôme.

Pour la petite histoire, l'idée de décoration et sa fabrication ont été réalisées par Alain Riff avec l'aide de Bernard Wipf pour l'assemblage de la bête, de Ludovic Estreich de Kirviller pour la fourniture des round ballers, d'Axel Seebert de l'ONF pour la fourniture de perches en bois et le soutien de la Ville de Sarralbe.

Encore un bel après midi qui s'est déroulé dans le respect des gestes barrières. Un grand merci aux parents, bénévoles des associations... et aux enseignantes pour leur implication auprès de nos enfants !

La fête d'Halloween a donc été soulignée de très belle manière encore cette année à l'école élémentaire de Rech. Cette belle initiative a été portée par les enseignantes Pascale Wanner et Emilie Riff plus particulièrement qui a imaginé et conçu les différents ateliers. Et déjà dans leur tête, des idées fusent pour les fêtes d'Halloween des prochaines années... ■



Fleurissement : quoi de neuf ?

L'acquisition de 5 nouvelles jardinières de style, identiques à celles mises en place en 2020, ont été placées, rue Napoléon, parking de la Mairie et à l'entrée de la rue d'Eich.

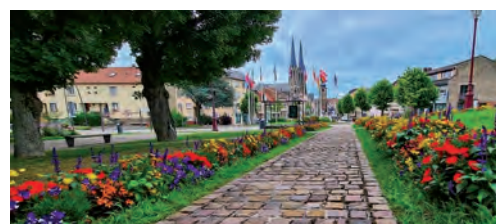
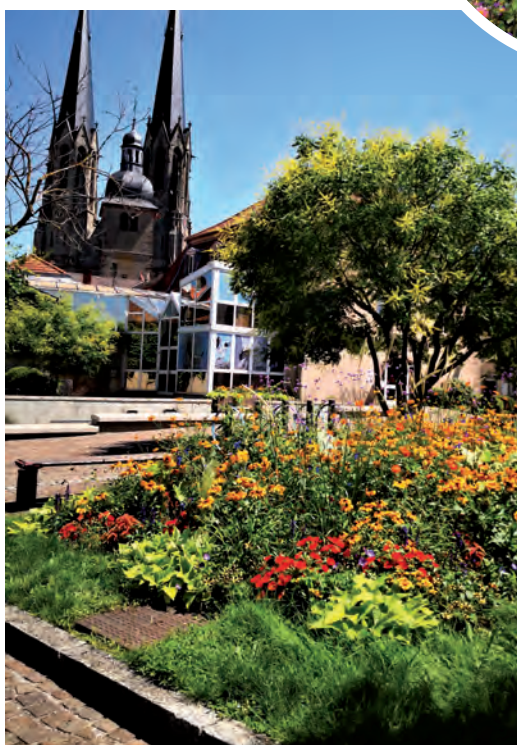
De nouveaux espaces fleuris :

- une profusion de fleurs aux couleurs harmonieuses a donné au Quai de l'Albe un superbe visuel,
- des sauges bleues et des pervenches rosées ont égayé les plates-bandes du parking de l'Hôtel de Ville,
- une grande variété de dahlias, entourés de verveines de Buenos Aires, de gauras et de pennisetum, ont refleuré la Place du Général De Gaulle,
- un arrosage automatique des jardinières de l'Hôtel de Ville et des jardinières sur les garde-corps des ponts de l'Albe et du canal.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour l'approvisionnement d'un certain nombre de plantes vivaces, suite à la crise sanitaire, notre objectif est de réaménager les massifs de la halte fluviale en 2022.

Pour chaque saison, printanière, estivale ou automnale, le fleurissement de la ville est l'une des activités essentielles de l'équipe des espaces verts, afin de donner à notre population un cadre de vie agréable.

Pour la saison hivernale, le fleurissement fait place aux illuminations des rues. Couronnes de l'Avent et branches de sapin participent à la décoration de Noël. ■





Les « nouvelles essences » choisies pour le reboisement des alignements d'Épicéas scolytés de la forêt St Hubert de Sarralbe

Les 5 difficiles années qui viennent de passer ont sonné le glas d'une essence qui faisait partie du paysage sylvicole Lorrain depuis les années d'après-guerre. L'épicéa commun tout comme son cousin l'épicéa de Sitka, tous deux présent et plantés en forêt de Sarralbe depuis les années 70, ont quasiment tous disparu de la Forêt Communale de Sarralbe, seul reste quelques représentants isolés ainsi que 2 petits « parquets » pour l'instant rescapé qui subsistent en particulier le long de la route forestière des grands chênes et un autre juste au-dessus de la maison forestière.

Cette subite et tragique disparition impacte la gestion sylvicole mais aussi et surtout, elle a défiguré les alignements plantés en bord de piste. Ces trouées sont cependant une infime partie du désastre causé par de tout petits insectes : les scolytes !! Ces insectes, (l'Ips Typographe et son cousin l'Ips Chalcographe de l'immense famille des coléoptères, déjà présents naturellement depuis l'importation des épicéas s'attaque aux arbres affaiblis ou présentant un état de stress (dû à une mise en lumière du fait d'une éclaircie ou d'un aléa climatique), ou d'un manque d'eau (les épicéas ont des besoins en eau élevés), ces ravageurs sont des parasites de faiblesse.

Les 4 dernières années de sécheresse, cumulées à des températures plus élevées durant une période plus longue, ont été les principaux facteurs déclencheurs d'une mortalité de certains arbres d'une part, et d'autre part d'un allongement de la période de reproduction des scolytes qui se sont reproduit de façon exponentielle, colonisant de fait de plus en plus

d'arbres, et passant d'une forêt à l'autre en un temps record.

Aucun traitement n'existe à ce jour pour éradiquer les scolytes, tant mieux ou tant pis, nous avons dû nous résigner à couper les peuplements tant pour limiter les chablis et l'éventuelle arrivée de nouveau ravageurs, que pour des raisons de sécurité des usagers (les arbres morts sur pieds deviennent cassants).

Dès lors nous avons plusieurs possibilités, la première aurait été de laisser faire la nature et de laisser ces espaces se reboiser naturellement, c'est l'option retenue pour la parcelle 22 qui a déjà bien entamé sa régénération.

La seconde consiste à reboiser artificiellement ces espaces, tout en les enrichissant d'essences nouvelles et potentiellement résistantes aux changements climatiques en cours et au réchauffement qui ne cesse d'augmenter. Après l'analyse des contraintes et des possibilités, et une grande réflexion concernant les enjeux que représentent ces surfaces, c'est la seconde possibilité qui a été retenue pour le reste des parcelles.

Sur le canton de St Hubert 3 parcelles sont fortement impactées par la disparition des épicéas, il s'agit des parcelles 11, 22 et 33, ainsi que la totalité des alignements qui longeait les pistes forestières. La parcelle 22 sera donc la seule qui ne sera pas reboisée artificiellement. Pour les autres voici un descriptif des essences retenues :

Parcelle 11 :

- Le Pin de Salzmann (Pinus Nigra Salzmannii) qui est une sous-espèce du Pin Noir,

- Le Cormier (Sorbus Domestica) est un arbre fruitier forestier,
- L'Alisier Torminal : une essence endémique et naturellement déjà présente dans la forêt de Sarralbe.

Parcelle 33 :

- Le Pin Noir D'Autriche (Pinus Nigra) est un pin rustique et résistant, qui semble se plaire également sur le plateau Lorrain.
- Le Cormier,
- Le Tilleul à Petites Feuilles (Tilia Cordata) naturellement présent dans nos forêts,
- Le Poirier Sauvage (Pyrus Communis Pyrausta), arbre fruitier à croissance plutôt lente, dont certains superbes sujets sont déjà présents dans la forêt de Sarralbe.

Les Alignements :

Pour le reboisement des Alignements il a été décidé de tester un grand nombre d'essences potentiellement résistante. Ces essences seront plantées en « parquet » d'environ 100 mètres de long, dans le but de tester ses essences en condition de sylviculture, le but étant de reboiser de façon moins monotone et surtout d'éviter toute forme de monoculture, dont l'épicéa est un bien triste exemple. Ces alignements auront donc une vocation « récréative » et ludique (panneaux d'information et d'explications) mais aussi et surtout une vocation d'expérimentation en condition réelle de nouvelles essences, qui pourrait bien servir de base de données en cas de disparition, ou d'un besoin de changement d'autres essences dans les décennies à venir. ■

Pin Noir d'Autriche



Pin de Salzmann



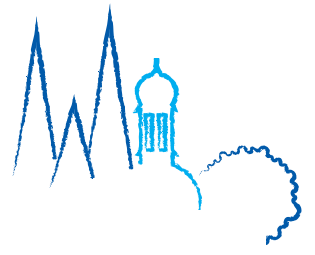
Le Chêne Rouge d'Amérique



Noisetier de Bizance



**Quelques essences
potentiellement
pressenties :**



L'année des cigognes

Notre couple d'échassiers vedettes internationales a fait connaître notre commune sur la terre entière. Plus de 50 000 connexions journalières, des centaines de courriels, des reportages sur les ondes régionales, Radio Mélodie, puis relayées au plan national sur France Inter, France Bleu, France Info, RTL, Europe 1 et Fun radio. Le « Républicain Lorrain » relie régulièrement les nouvelles informations du couple vedette ainsi que le journal « les Dernières Nouvelles d'Alsace ». Les télévisions régionales et nationales TV8 Moselle Est, TV Mosaik-Cristal, TF1, France2, France 3 et un reportage de la télévision allemande Saarländischer Rundfunk.

Un énorme succès pour le tourisme et l'image de Sarralbe.

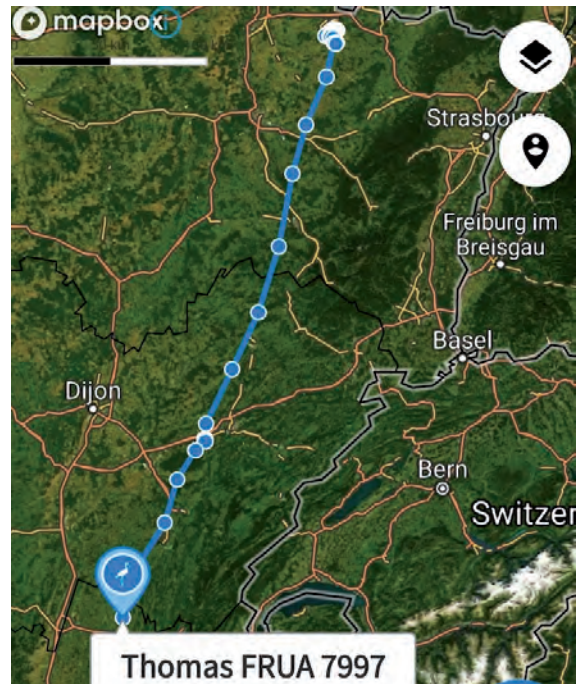
Notre couple de cigognes a entamé la saison 5 sur la webcam où « Télé-Cigognes » dès l'arrivée de Maurice le 14 janvier, rejoint par Mélodie le 30 janvier. La ponte a commencé le 13 mars avec un œuf tous les 2 jours. 6 œufs ont été pondus mais le 6ème a été éjecté par-dessus bord.

Après 32 jours de couvaison, 5 cigogneaux ont vu le jour : Thomas Jr, Lorraine, France Bleu, Mirabelle et Chanel. « Thomas » est né le jour où Thomas Pesquet a rejoint la station spatiale dans l'espace, d'où son nom. « Lorraine » doit son nom au Républicain Lorrain et « France Bleu » pour la station de radio qui relaie régulièrement les infos du couple. « Mirabelle », pour le fruit star de Lorraine et « Chanel », baptisé par les internautes parce qu'elle était le numéro 5 au nid.



L'élevage et la vie des cigogneaux nous a réservé pas mal de surprises pendant presque 3 mois. Le plus petit des cigogneaux : « Chanel », a eu bien du mal à suivre ses frères et sœurs surtout à l'heure des repas, mais il s'est accroché à la vie et a réussi à prendre son envol comme les autres. Son courage et sa volonté ont suscité énormément de compassion de la part des internautes.

Le baguage a eu lieu le 5 juin. La pose de balises Argos sur les cigogneaux afin de les suivre en migration fait partie d'une étude scientifique. C'est le Dr Wolfgang FIEDLER, l'un des plus



grands spécialistes européens des migrations des oiseaux qui a posé les balises, une espèce de petit sac à dos pesant à peine 20 grammes de la taille d'une boîte d'allumettes, accroché avec deux sangles comme des bretelles. Il est venu spécialement de Radolfzell, une station de baguage allemande près du lac de Constance à plus de 500 km de Sarralbe.

Les élèves de l'école primaire ont suivi toutes les péripéties en classe grâce à la caméra et aux vidéos-projecteurs installés dans les salles. Une sortie sur le parcours des cigognes est venue compléter le programme « cigognes » relayé par les professeurs des écoles.

Nos cigogneaux se sont tous envolés et sont partis en migration début août.

Leur parcours migratoire est très facile à suivre grâce à une application gratuite à télécharger : « Animal Trakker » puis entrer le nom des cigognes.

Après avoir traversé la France le long du couloir rhodanien, puis la Camargue, et la côte méditerranéenne, les juvéniles (nom donné aux cigogneaux une fois partis du nid) sont arrivés et se sont installés en Espagne. « Saulus », un cigogneau tombé du nid de l'église St Martin a aussi été équipé d'une balise. Deux cigogneaux de Keskastel, « Noé » et « Alain », nés chez M. Alain Avice (l'arche de Noé) font aussi le voyage, porteurs d'une balise. « Alain » est actuellement en Espagne et Noé au Maroc.

« Mélodie » et « Maurice » sont repartis en migration, ou plutôt ils ont simplement quitté Sarralbe pour la plaine du Bischwald entre Grostenquin et Guessling/Hémering. Le couple, âgé d'une dizaine d'années, préfère rester dans la région où il trouve suffisamment de nourriture en automne et en hiver. ■

Concours de recyclage avec les écoles sur le thème de la cigogne

Pas moins de 17 classes ont participé aux concours sur le thème de la cigogne !

Lors de ce concours nous avons souhaité aborder 2 thèmes :

- le recyclage des déchets et la sensibilisation des élèves,
- la cigogne.

Lorsque le jury s'est réuni sous la présidence de **M. Dominique Klein**, ornithologue, il nous a été très difficile de choisir les œuvres à primer.

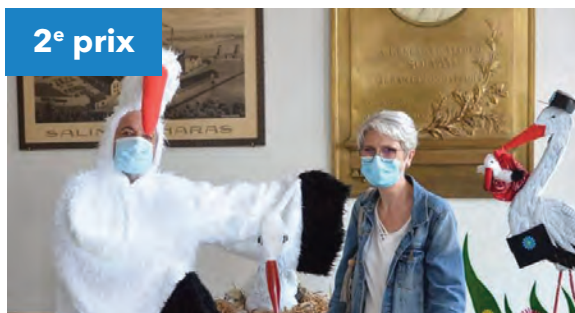
Chaque classe a reçu un diplôme et chaque élève est également reparti avec un diplôme de participation.

Les classes primées ont décroché une enveloppe communale de 200 € chacune par le biais de la coopérative scolaire.

Les trois classes primées :

Un prix pour le cycle 1 à savoir la classe de maternelle Robert Schuman de TPS/PS de **Mme Henry**, un autre prix pour le cycle 2 à savoir la classe élémentaire Robert Schuman de **Mme Wohmar** en Ce1 et enfin le cycle 3 avec la classe élémentaire Robert Schuman de **Mme Becker** Cm2.

Un grand merci aux écoles et aux élèves pour leur participation à ces actions de sensibilisation au recyclage et aux cigognes ! ■



Les cigognes à tout âge



Un fil rouge a été tissé tout le long de l'année scolaire.

Les élèves des écoles de SARRALBE ont ainsi pu étudier cet oiseau emblématique dans toutes les disciplines : lecture, géographie, sciences, mathématiques et aussi en arts plastiques.

La commune a proposé aux enfants des écoles de participer à un concours et à l'exposition de leurs œuvres. Il s'agissait de fabriquer une cigogne à partir des objets qui se recyclent. Les objectifs étaient multiples, faire connaître l'animal mais aussi sensibiliser les enfants à la question de l'environnement.

Trois classes ont été mises à l'honneur, chacune a obtenu 200 € de la part de la commune.

Les élèves ont exposé les cigognes dans le préau de l'école. Le public a pu venir observer les œuvres durant le premier marché artisanal de la saison.

Une vingtaine de résidents de l'EHPAD a également été conviée à cette manifestation. M. Dominique KLEIN, l'ornithologue de la commune, les a accueillis avec des anecdotes et des blagues. ■

Collecte des objets encombrants par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences



Depuis le 1^{er} janvier 2020, la procédure pour la collecte des objets encombrants est la suivante :

**Inscription téléphonique
obligatoire sur le numéro vert
du service de collecte au**

0800 19 18 80

- Enregistrement des coordonnées du demandeur ;

- Entretien avec l'utilisateur sur son besoin et l'adéquation entre le service proposé et la conformité des objets concernés ;

- Enregistrement de la liste des objets présentés à la collecte ;

- Envoi par courrier et/ou courriel d'une confirmation des déchets pris en charge, ainsi que de la date de collecte retenue.



Ce dispositif permet d'engager un dialogue avec les usagers, de procéder directement à la sélection des déchets conformes qui peuvent être présentés à la collecte, et ainsi de limiter la présence d'objets non conformes sur la voie publique. ■

Stop aux lingettes dans les toilettes



Certaines personnes, le plus souvent par ignorance, jettent les lingettes dans les toilettes plutôt qu'à la poubelle. Cela peut avoir un impact IMPORTANT dans les canalisations, les stations d'épuration et sur l'environnement aquatique. Seul le papier toilette doit être mis dans la cuvette des WC.

Jeter des lingettes dans les WC entraîne bien souvent un risque pour votre système d'assainissement individuel (canalisation bouchée par vos lingettes) mais aussi pour le système d'assainissement collectif (les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent s'évacuer dans le collecteur).

Les lingettes imprégnées simplifient peut-être la vie en matière d'entretien ménager et d'hygiène mais les nuisances qu'elles engendrent sur les canalisations sont réelles et toutes aussi importantes.

Si l'utilisateur a le mauvais réflexe de jeter les lingettes après usage dans

les canalisations (toilettes - WC) et que ce geste est répété par lui-même ou d'autres utilisateurs, elles finiront obligatoirement par avoir raison du système d'assainissement en provoquant un engorgement.

Dans les pires des cas, ces bouts de tissu en cellulose se coincent dans les canalisations et bloquent les pompes qui servent à faire circuler l'eau. Ces dysfonctionnements nécessitent des interventions, de la maintenance et génèrent donc un surcoût annuel qui pourrait se répercuter sur la facture d'eau des usagers.

Au final, on comprend bien que les lingettes ne sont pas appropriées au réseau d'assainissement même si certains fabricants voudraient le faire croire avec les inscriptions « lingettes jetables dans les WC » et « ne bouchent pas les canalisations », ce qui est totalement faux ! ■



Ecole de Musique et de Danse de Sarralbe

Pour cette rentrée 2021, et avec la sortie progressive de la pandémie de Covid19, notre école de musique et de danse fait peau neuve avec à la fois un tout nouveau comité fraîchement élu, de nouveaux tarifs attractifs et surtout les moins chers du canton, ainsi qu'une rentrée en musique offerte à tous les élèves des écoles de Sarralbe

Un nouveau Comité

Après 10 ans de bons et loyaux services, Séverine RIGAUX et Valérie ALBERT, respectivement présidente et trésorière de l'association, ont décidé de passer la main lors de l'Assemblée Générale du 25 août 2021. Nous ne pourrions jamais assez les remercier pour le travail qu'elles ont effectué.



Madame Rose IMHOFF a décidé de reprendre le flambeau et a été élue présidente de l'association, tandis que Monsieur Sébastien HEINZ occupera le poste de trésorier et Madame Julie CALLAUD celui de secrétaire. Nous leur souhaitons la bienvenue.

De nouveaux tarifs

Après un travail minutieux avec l'équipe municipale et grâce tout particulièrement à un soutien sans faille de notre adjoint à la culture et de notre Maire, l'école de musique et de danse de Sarralbe sera désormais dans la possibilité de proposer des tarifs en baisse pour l'apprentissage de la musique



aux enfants de Sarralbe, une première pour notre école depuis sa création.

Ainsi les cours de musique encore facturés l'année précédente à **115€ par trimestre** baisseront de **presque 35 %** et s'élèveront à **75 € le trimestre soit parmi les moins chers de Moselle** pour une structure associative. Les cours d'éveil à la musique **pour les tout petits baisseront de 78 € à 28 € par trimestre.**

Une rentrée en musique

Dans le cadre de l'action « la rentrée en musique » initiée par notre Président de la République il y a quelques années, les professeurs de l'école de musique et de danse de Sarralbe ont fait une belle surprise à nos petits écoliers en organisant un petit concert avec présentation d'instruments le vendredi 3 septembre 2021.

Ainsi, les enfants ont pu découvrir les instruments de musique enseignés à Sarralbe autour de professeurs venus partager leur passion et peut-être susciter de nouvelles carrières. ■



Faites du Sport 1^{ère} édition

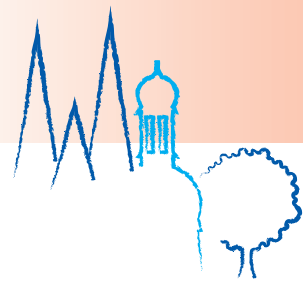


Le dimanche 19 septembre 2021, La municipalité a organisé un évènement destiné à tous les amateurs de sports. Il s'agissait de la première édition de la « Faites du sport » qui a regroupé plus d'une quinzaine d'associations sportives de notre commune.

Démonstrations, initiations et inscriptions étaient au programme. Le public a répondu présent puisque quasiment 1000 personnes ont fréquenté le complexe culturel et sportif et ses abords entre 10 heures et 18 heures.

Une « première » réussie qui en appellera d'autres ! ■





Labels Ville Active et Sportive, Terre de Jeux 2024

En récompense du soutien aux associations et de sa politique dynamique en faveur du monde sportif, la ville s'est vue décernée 2 labels :

- Le label national « **ville active et sportive** » 1 laurier
- Le label « **Terre de jeux 2024** »

Le service des sports, à travers l'entretien et la mise à disposition gratuite des installations sportives, l'organisation de manifestations populaires et l'écoute accordée aux associations entend poursuivre l'encouragement de la pratique sportive pour tous. ■



Sarralbe sous les étoiles



L'association Sirius a proposé dans la nuit du vendredi le 3 septembre, un voyage parmi les constellations du ciel d'été.

Grâce à un laser, le public a pu découvrir la Grande Ourse accompagnée de la Petite Ourse, ou encore Hercule en plein combat contre le Dragon. Le ciel n'a plus de secret pour tous ceux qui étaient présents.

Tout au long de la nuit, l'association Sirius a permis de découvrir à l'aide de leurs lunettes astronomiques et télescopes installés au Belvédère du Knopp, toute la beauté du ciel profond.

Les participants étaient munis d'une lampe de poche rouge afin de ne pas aggraver les yeux lors des observations.

Un grand merci à l'association Sirius et à M. Pierre Wilhelm pour cette formidable animation astronomique. ■





Sortie et Conférence sur les champignons et exposition sur le bois.

Cette année la sortie a débuté par une visite en forêt.

Le monde des champignons est un monde à part, nous connaissons très bien le monde des animaux et le monde des plantes mais très peu le monde extraordinaire des champignons, explique M. Gilles Weiskircher, mycologue de l'ANAB (Association Nature Alsace Bossue) pour débiter cette conférence.

La science qui étudie les champignons est appelée la mycologie.

Les champignons seraient plus proches dans leur fonctionnement des animaux que des végétaux.

Ces organismes sont vivants et ont la particularité d'être incapables de synthétiser des sucres à partir des minéraux comme le font toutes les plantes et les algues par le phénomène bien connu de la photosynthèse.

Sachant cela, les champignons pour se nourrir sont obligés de développer des stratégies très particulières. Ils s'alimentent en puisant leur nourriture dans leur environnement, pas comme les animaux en la mangeant mais en la décomposant, soit par absorption au dépend d'un autre être vivant (mycoses de la peau par

exemple) ou en symbiose (avec les racines des arbres). Le bénéfice est réciproque aussi bien pour l'arbre que pour le champignon.

Pour identifier un champignon, il faut disposer de l'individu entier. Le pied est indispensable car il peut être entouré d'une volve, ce qui est le cas pour l'amanite phalloïde, mortelle !

Il n'existe pas d'espèces protégées chez les champignons, mais uniquement à valeur patrimoniale. Pour partir à la cueillette aux champignons il faut de l'observation et de la méthodologie.

« On n'identifie pas un champignon avec des photos mais avec des caractères » explique M. Gilles Weiskircher. Identification par la forme : forme générale, chapeau, pied, le biotope (associé avec quel arbre), odeur, ornementation...

Le « meunier » porte bien son nom, il dégage une odeur de farine ! Beaucoup de descriptions de champignons ayant été faites au 19^e siècle, nous ne connaissons plus l'odeur bois de Russie ou gaz de ville !

Quelques ouvrages pour les passionnés : « Le guide des champignons de France et d'Europe » et « Champignons, tout ce qu'il faut savoir en Mycologie », de Guillaume



Eyssertier. « L'odyssée des champignons » de François Le Tacon et Jean-Paul Maurice.

Un grand merci à M. Gilles Weiskircher pour son professionnalisme et son talent d'orateur lors de la sortie en forêt et la conférence, qui a su partager sa passion avec nos concitoyens. Également merci à M. Marcel Fillingner pour les explications sur les différentes essences de bois, et à M. Sylvain Muller pour avoir régalié nos papilles avec une soupe aux champignons ! ■

Sorties nature avec les scolaires, fête de la nature

Après une année 2020 compliquée, 2021 a marqué le renouveau des sorties « nature » pour les scolaires.

Toute la richesse de la biodiversité à Sarralbe a pu être appréciée et découverte par les enfants au travers des différentes animations : la forêt des sens, comment ressentir l'écorce sous ses doigts. La biodiversité autour de mon école, les traces et indices d'animaux, une sortie botanique autour des fleurs, se sentir dans la peau d'un oiseau, nos richesses d'eau et de paysages le long de l'Albe et de la Sarre, et de merveilleuses sorties grâce à l'association « Les Piverts » et la « Grange aux paysages ».

S'y ajoutent un Rallye nature en forêt avec Monsieur Michel Greff, la découverte du monde des abeilles avec Madame Isabelle Vidal, sans oublier notre incontournable « Parcours des cigognes » en compagnie de notre ornithologue Monsieur Dominique Klein !

Faire découvrir la biodiversité sur notre territoire communal à nos élèves leur permet de prendre conscience de l'équilibre fragile qu'il est nécessaire de préserver. ■





Séjour des adolescents été 2021, La Plagne

30 jeunes de la commune ont pris part au séjour sportif organisé du 25 au 31 juillet 2021 à la station savoyarde de La Plagne. La commune a pris en charge les 4000 € du coût de transport en car au départ de la ville. Les adolescents ont découvert les multiples acti-

vités sportives possibles en montagne, sous la responsabilité de moniteurs diplômés d'État. Trotinette de descente, rafting, accrobranche, randonnée, bivouac, tir à l'arc, jeux sportifs ... ont jalonné une semaine marquée par la bonne humeur des participants. ■



Les écoles en sorties scolaires

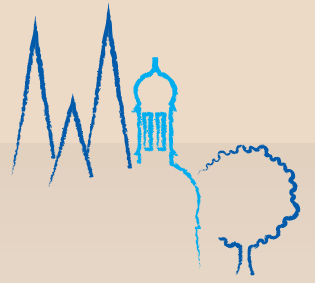
En juin dernier, les élèves ont pu se rendre dans des lieux de visite de la région.

200 élèves se sont rendus à Rhode au parc Sainte Croix. Les plus jeunes ont suivi les traces des loups et les plus grands ont été initiés à l'alimentation des lémuriers et à leur environnement. Les enfants ont ensuite emprunté les chemins du parc pour observer les animaux dans leur milieu semi-naturel.

Les élèves de CM2 se sont rendus dans le parc Tépacap de Bitche. Ils ont pu grimper dans les 9 parcours de l'accrobranche dans la belle forêt de Bitche ; ils sont rentrés avec un plein d'émotions fortes !

Les transports ont tous été pris en charge par la municipalité de Sarralbe. ■





Lifting au musée des Amis du Pays d'Albe et de la Ligne Maginot aquatique

La fermeture du musée pendant la crise sanitaire a été l'occasion, pour les bénévoles, d'aménager une nouvelle salle d'exposition et d'en rafraîchir deux autres. Une remise en peinture ainsi qu'une optimisation de l'éclairage de certaines vitrines était nécessaire pour mettre en valeur les objets sortis de la réserve.



Visite...

La première salle est entièrement consacrée au sel, cet or blanc qui a fait la richesse de Sarralbe du 19^e au 20^e siècle.

Vous y apprendrez notamment le procédé d'extraction, la fabrication et l'usage du sel, ainsi que l'existence du thermalisme à Salzbronn.

La seconde salle est consacrée aux métiers du bâtiment : comme la maçonnerie avec le torchis, les plafonds à Estrich, le pavage, les tuileries de Willerwald et tout ce qui a trait au bois.

Dans la troisième pièce s'exposent l'artisanat et les métiers d'autrefois ainsi que le quotidien de nos ancêtres.

Enfin dans la grande salle de l'ancien tribunal cantonal, les instruments de la musique municipale ont aussi trouvé une place de choix.

Ce travail, interrompu pendant la période estivale, est loin d'être terminé et se poursuivra avec l'embellissement d'une 4^e salle.

Rendez-vous :

Nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir ce riche patrimoine du Pays d'Albe.

À noter que notre association « Les Amis du Pays d'Albe » a sorti son 51^e bulletin annuel, avec focus sur les descendants du capitaine Herlé et la Porte d'Albe. **Disponible au musée au prix de 20€.**

Permanences les dimanches après-midi en juillet et août de 14h00 à 17h00 et les lundis après-midi le reste de l'année. **Contact :**

maisondestetes.sarralbe@yahoo.fr
Facebook et site internet : Sarralbe.com.

Qualité, Partage et Convivialité, une « rencontre musicale exceptionnelle »

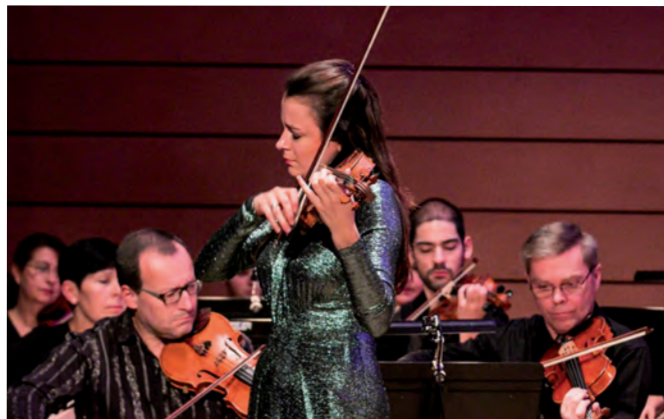
Concert en partenariat « Ville de Sarralbe/ Festival de Fénétrange ».

Ni le Pass sanitaire, ni le masque n'ont eu raison de la magie de cette désormais traditionnelle rencontre musicale automnale issue d'un partenariat entre la Ville de Sarralbe et l'association « Festival de Fénétrange ».

L'orchestre symphonique **Czech Virtuosi** sous la baguette de **Éric Lederhandler** a interprété : l'Ouverture en ut mineur Op. 62 « **Coriolan** » et la Symphonie n°3 « **Sinfonia Eroïca** » de Ludwig van Beethoven.

Mais incontestablement, c'est La soliste **Liya Petrova** dans une interprétation flamboyante du Concerto pour violon et orchestre n°1 de **Max Bruch** qui a subjugué le public.

Un public fidèle était au rendez-vous de cette « rencontre musicale » qui conjugue à la fois qualité exceptionnelle, partage et convivialité, des valeurs qui sont l'essence même de ce Festival qui a définitivement trouvé ses marques dans notre environnement culturel. ■



I Muvrini

Après le vif succès de février 2019, **I MUVRINI** était de retour sur la scène du Complexe Culturel et Sportif de Sarralbe le 16 octobre 2021. Après une longue période d'arrêt due à la situation sanitaire, le groupe emblématique corse a repris la route en septembre à travers les pays pour s'arrêter à Sarralbe, premier concert en France, avec à son répertoire sept chansons inédites qui figureront sur l'album dont la sortie est prévue pour 2022.

« Il y a une vraie soif après cette période de sécheresse, la distance nous a protégés et le lien va nous sauver ».

Comme le souligne Jean-François Bernardini, le leader du groupe : « Le bonheur est de voir l'énergie déployée par l'association **ARDEVIE** et la ville de **SARRALBE**, partenaire de cet événement en apportant un soutien financier, en transformant le gymnase du complexe culturel et sportif en salle de spectacle. C'est un bel exemple de la volonté portée par le peuple et les citoyens.

Je sais que le public de Moselle-Est sera au rendez-vous et porte cette volonté de célébrer, de faire cercle dans ce moment de citoyenneté, d'émotion culturelle et artistique ».

Le message que l'on retrouve dans les chants et les interludes : un hymne à la diversité, à la fraternité, à l'écologie et aussi d'apporter un peu de « L'île de Beauté » et du reste du monde au public.

La chorale « Souffle d'Avenir » a apporté sa contribution à la séquence émotion, avec deux chants du répertoire d'I MUVRINI : **Alep** et **Bella Ciao**.

Les artistes ont souligné la communion et la chaleur du public de cette salle « intimiste ». ■



20^e édition du Salon des arts de la table et de la gastronomie



Les 6 et 7 Novembre 2021 s'est tenu au centre culturel et sportif
le salon des arts de la table et de la gastronomie.

Afin de marquer le 20^e anniversaire nous avons proposé une revisite du salon avec de nombreuses innovations.

L'accès au salon soumis au pass sanitaire était gratuit.

Une trentaine de stands, salés ou sucrés, ont partagé la salle avec différents pôles de restauration : aussi bien traiteur, gaveur, ostréiculteur et héliciculteur étaient présent cette année.

Le dimanche après le repas gastronomique concocté par le traiteur **Gayer**, l'après-midi était consacrée à des démonstrations.

Nos partenaires professionnels de la gastronomie ont réalisé une de leur recette phare qui a été reproduite par trois groupes d'amateurs dans le cadre d'un concours.



Tout d'abord **Arnaud Wagner** d'« Instants de Gourmandises » qui a réalisé une de ses merveilleuses recettes de macarons, ensuite nous avons eu le plaisir de découvrir la fameuse recette du chocabeille de Peggy Dehout du « Venezuela », et pour finir une recette succulente de volaille sur lit de risotto présentée par **Vincent Letzer** du restaurant « la Fleur de Sel ».

Afin de contenter toutes les petites faims un food-truck en extérieur a proposé de la restauration inédite et a permis aux visiteurs qui n'avaient pas réservé le repas de midi de se restaurer sur place. ■

Marché du Terroir

Cette année encore, la ville a organisé des rendez-vous de l'été au mois de juillet et d'août

Marchés du terroir et de l'artisanat, concerts, restauration... Une subtile programmation qui a permis des moments festifs et conviviaux.

Un été en musique et sous le soleil à Sarralbe. ■



Fête de la Saint Martin

Personnage emblématique, Saint-Martin est devenu le symbole du partage en offrant une partie de son manteau à un pauvre transi de froid. Un geste qui lui donnera une immense popularité qui perdure encore de nos jours.

Il est incontestablement le personnage phare de la ville de Sarralbe. D'ailleurs les vitraux du chœur de l'église le représentent abondamment.

La fête de la Saint-Martin a permis de renouer avec une vieille tradition : la Kirb.

Le 12 novembre 2021, Saint-Martin, patron de Sarralbe, a défilé à cheval de la place de la République jusqu'au complexe culturel après avoir écouté les chants des enfants. Les lanternes réalisées dans les écoles, et les oies ont accompagné notre Saint Homme.

En raison de la crise sanitaire, la soupe préparée par le foyer de l'Albe et les « Männeles » ont été partagés sur le parvis de la salle. ■



Fête de la Saint Nicolas

Cette année, Saint-Nicolas ne viendra pas dans les écoles mais défilera dans une calèche à travers les rues, accompagné des chants des enfants.

Rendez-vous est donné le vendredi 3 décembre 2021 à 17h30 rue St Philippe, devant l'école primaire Robert Schuman. Au terme du cortège le Saint Patron des écoliers distribuera mandarines et pains d'épices aux enfants qui ont été sages durant l'année écoulée.. ■



Bacheliers 2021

C'est devenu une tradition, la municipalité de Sarralbe a tenu à rendre hommage aux lycéens ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » aux épreuves du Baccalauréat.

Cette année la cérémonie a eu lieu dans le parc du Foyer pour Personnes Âgées. Elle a permis de rassembler un grand nombre de citoyens venus applaudir nos élèves méritants.

Après le discours lu par Mme FOLNY, chaque élève s'est vu remettre un diplôme de la commune ainsi qu'un chèque d'une valeur de 80 € pour les mentions « bien » et 100 € pour les mentions « très bien ».

Le verre de l'amitié a été offert aux lycéens, parents, enfants et citoyens présents à cette très belle soirée. ■





Échéances électorales 2022

Élections présidentielles

10 et 24 avril 2022

Élections législatives

12 et 19 juin 2022

Pour vous inscrire sur la liste électorale, 3 possibilités s'offrent à vous :

- en mairie aux horaires d'ouverture au public
- par internet sur le site : service-public.fr
- par courrier (formulaire cerfa N° 12669*02 à télécharger sur service-public.fr)

Dans tous les cas, il faudra prévoir un justificatif d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Chaque citoyen peut désormais vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Dotation sacs Multiflux 2022

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier.

N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass !

Pour les personnes nouvellement arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité :

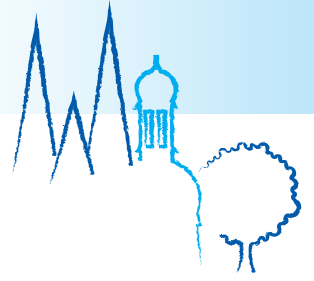
1. de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation
2. de récupérer votre dotation dans une des permanences des communes voisines (liste à consulter sur le site sydeme.fr)

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!

Facilitez-vous la vie et abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur :

www.sydeme.fr

Vous serez informé par email des dates de permanence de dotation des sacs multiflux de votre commune (rappel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).



De nouveaux locaux pour le club du 3^e âge

À la suite de la décision de la commune d'aménager une micro-crèche au rez-de-chaussée du « Château Massing » dans les locaux qui étaient mis à la disposition du « Club du 3^{ème} Âge », la municipalité a proposé aux seniors de transférer leur association et leurs activités dans de nouveaux locaux sis au centre-ville 16, rue Maréchal Foch à côté de la mairie. Ainsi, ils pourront poursuivre leurs activités dès 2022.



Mise à disposition d'un logement d'urgence pour les victimes de violences conjugales

Dans l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugales, l'hébergement et l'accès à un logement sont d'une grande importance. Aussi la ville de Sarralbe a choisi de s'engager auprès des victimes en mettant à disposition un appartement meublé qui permettra d'accueillir dans l'urgence des femmes isolées ou des femmes avec enfants dans un cadre sécurisé, en attendant de trouver une solution pérenne.

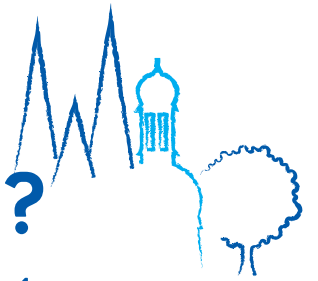
En cas de
nécessité faite

le **115**

Par ailleurs si vous rencontrez des difficultés dans votre couple et que vous avez besoin d'en parler contactez le **3919**. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est désormais **accessible 24h/24 et 7 jours sur 7**.

Vous êtes propriétaire bailleur ?

Découvrez le conventionnement



Pour vos travaux de rénovation, et pour une location avantageuse et sécurisée

Il peut s'avérer fastidieux de s'occuper de la gestion locative de biens dont on a hérité, ou qu'on a acheté, il y a plusieurs années. Une solution efficace de valorisation du patrimoine consiste à opter pour le conventionnement de votre logement, proposé par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Qu'est-ce-que le conventionnement ?

Il s'agit d'un engagement, qui prend la forme d'un formulaire signé entre le propriétaire d'un logement et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) dont le principe est le suivant : **sur une durée minimum de 6 ans, en contrepartie de la pratique d'un loyer plafonné, et du choix d'un locataire dont les ressources correspondent aux plafonds nationaux, le propriétaire du logement peut bénéficier d'avantages fiscaux, de primes, d'aides financières pour la réalisation de travaux, ainsi que d'un accompagnement dans la gestion locative de son bien.**

7 bonnes raisons de choisir le conventionnement

- Je préserve mon patrimoine, en évitant de laisser vacant un bien en état d'être loué,
- Je profite d'un avantage fiscal : l'Etat accorde une déduction fiscale sur les revenus fonciers, de 15% à 85% en fonction du type de conventionnement, de la situation géographique du logement et du niveau de loyer choisi,
- Je peux bénéficier d'une prime : si vous optez pour l'intermédiation locative, vous pouvez percevoir une aide financière de 1 000 € jusqu'au 31 décembre 2022,
- Je bénéficie d'une gestion locative sécurisée, menée par des organismes à vocation sociale agissant comme des professionnels de l'immobilier,
- Je peux demander à bénéficier gratuitement de la garantie Visale (prise en charge de la caution, des impayés de loyer et des charges) si le locataire est un jeune salarié modeste du secteur privé,
- Je peux être éligible aux aides de l'Anah pour le financement de travaux de rénovation de mon logement,
- Je fais un geste solidaire, en mettant en location mon bien à un loyer raisonnable.

Le conventionnement vous permet au final de disposer d'un rendement locatif assuré et régulier pendant au moins 6 ans.

Quelles conditions ?

Le bien doit être détenu par une personne physique, ou par l'intermédiaire d'une société non soumise à l'impôt sur les sociétés,

Biens d'au moins 9m², « habitables tout de suite », c'est à dire en bon état et décents, et destinés à être loués à titre de résidence principale,

Durée de location d'au moins 6 ans,

Pratique d'un loyer maîtrisé selon le type de conventionnement,

Le choix d'un locataire respectant les conditions de ressources plafonnées (ou en cas d'intermédiation locative : confier le choix du locataire à l'organisme chargé de la gestion),

Le candidat locataire ne doit avoir aucun lien de parenté avec le propriétaire.

Qu'est-ce-que l'intermédiation locative ?

En tant que propriétaire bailleur, vous recourez à un organisme tiers (organisme public ou privé à vocation sociale agréé) qui se charge de la gestion locative du bien pendant au moins 3 ans. Cet intermédiaire simplifie la relation locative. Cette solution donne droit à un abattement fiscal de 85% de vos revenus fonciers, ainsi qu'à une prime de 1000 € si vous appliquez un loyer « social » ou « très social ». ■

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 57) :

03 87 50 02 60

L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) :

0 820 15 15 15

Retrouvez les plafonds de loyers et de ressources sur le site de l'Anah :

<https://www.anah.fr/>

Association Hôpital EHPAD Saint-Joseph



L'association Hôpital-EHPAD Saint-Joseph de Sarralbe est un établissement privé à but non lucratif, adhérent à la FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne). L'établissement est placé sous l'autorité d'un Conseil d'Administration autonome et indépendant.

La structure propose différents services :

- un service de Médecine de 7 lits et un service de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) de 24 lits.

Des équipes pluriprofessionnelles prennent en charge les patients et leur santé, et ont à cœur de proposer un séjour le plus agréable possible.

Les équipes accueillent les patients sur admissions directes (sur appel du médecin) mais également des admissions depuis les services d'urgences. Le service de Médecine prend principalement en charge les personnes âgées, l'établissement détient d'ailleurs un label « court séjour gériatrique » depuis juillet 2021. La majorité des patients de grand âge proviennent d'un rayon de 35 kms autour de la ville de Sarralbe, sa situation permettant de maintenir une hospitalisation de proximité et de conserver le lien familial pendant l'hospitalisation. ■



L'équipe administrative se tient à votre disposition pour tout renseignement au 03.87.97.32.00.

• Un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) qui accueille les personnes à partir de 60 ans, valides ou en perte d'autonomie. Il dispose de 85 lits dont 1 lit d'hébergement temporaire et 12 lits d'hébergement UHR (Unité d'Hébergement Renforcé). L'établissement est éligible à l'aide sociale.

• Prochainement ouverture d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places.

Ravalement de façades

Depuis janvier 2021, notre commune a mis en place une aide financière incitative au ravalement de façades et à la rénovation des vitrines commerciales dans le périmètre du centre-ville.

Cette subvention concerne les maisons individuelles, les immeubles collectifs et les commerces.

En photos, quelques réalisations avec le soutien financier de la ville. ■



NAISSANCES en 2020



HERMAL	Mathéo	15/12/2020	à FORBACH
VALES	Margot	25/12/2020	à SARREGUEMINES
MERABET	Hichem, Charles	09/01/2021	à SARREGUEMINES
LAMBIN	Axel	09/02/2021	à FORBACH
BUHA	Luka, Anton, Alain	10/02/2021	à SARREGUEMINES
KELLER	Alizée, Emilie	19/02/2021	à SARREGUEMINES
FERRÉ	Ethan	03/03/2021	à FORBACH
FERRÉ	Mathéo	03/03/2021	à FORBACH
LANG	Valentin	30/03/2021	à SARREGUEMINES
POLAT	Halit, Aras	05/04/2021	à SARREGUEMINES
SAGLAMÇALI	Eslem, Lara	18/04/2021	à SARREGUEMINES
UÇMAK	Atakan	09/05/2021	à SARREGUEMINES
KLICKI	Inaya, Gabrielle, Jessica	15/06/2021	à SARREGUEMINES
TALAMONA	Romy, Élise, Alice	25/06/2021	à SAVERNE
LORIER KENNEL	Malya	13/07/2021	à SARREGUEMINES
PORTE REMPP	Tom, Jean-Marie, Nicolas	29/07/2021	à SARREGUEMINES
BARTHEL SCHMITT	Martin, Norbert	07/08/2021	à SARREGUEMINES
HSAIN	Abdelhakim	20/08/2021	à FORBACH
BECHER	Alice, Antoinette, Claire	20/09/2021	à FORBACH

MARIAGES en 2020

BURING Joseph, Jean, Emile	CALIS Sandrine, Madeleine	22 mai 2021
BAILLOT Emmanuel	DEMMERLE Cynthia, Marie	05 juin 2021
SCHNEIDER Lorène	LAMBIN Julien	12 juin 2021
LEISSER Mélissa, Monique	WALKER Elodie	19 juin 2021
HOELLINGER Chloé	DELLINGER Aurélien, Norbert	10 juillet 2021
WERCKLE Mikaël, Antoine, François	ENSMINGER Gwendoline	17 juillet 2021
BIARD Nicolas, Bernard, Jacques	MULLER Géraldine, Anita	14 août 2021
GROSHENS Maryne, Françoise	FORNAZARIC Jérémy, Raphaël	28 août 2021
SURAL Yasin	HAUCK Julie	02 octobre 2021
VIGNEULLE Sandrine, Vanessa	PIRRONG Emmanuel, François, Dominique	09 octobre 2021
GOETTMANN Laetitia	KUNZ Emmanuel, Michel	23 octobre 2021





LISTE DES DÉCÈS DE L'ANNÉE 2020/21

BURTIN née PONSIN Régine, Blanche, Madeleine	08/12/2020	SARREGUEMINES	84 ans
DIENER née LOHSTAETTER Arlette, Denise	08/12/2020	SARREGUEMINES	67 ans
KRUMHORN Jean, Paul, René	09/12/2020	STRASBOURG	83 ans
MARCOZZI née WEBER Marthe, Jeanne, Henriette	28/12/2020	ARS-LAQUENEXY	87 ans
MULLER née WEISSENBACH Huguette, Marcelle	04/02/2021	DIEMERINGEN	82 ans
BEYLER Gilbert	08/02/2021	SARRALBE	79 ans
UNTEREINER née BECKENDORF Marie, Louise	13/02/2021	SARRALBE	92 ans
ASSFELD Rémy, Roger, Victor, Joseph	18/02/2021	SARREGUEMINES	60 ans
MOSCHINA née HUSSLEIN Louise	12/03/2021	SARRALBE	93 ans
PETRY Chantal, Marie, Anne, Renée	15/03/2021	SARRALBE	70 ans
FREYERMUTH née KRUMHORN Liliane, Madeleine, Marguerite	15/03/2021 -	STRASBOURG	90 ans
DREIDEMY née RICHTIN Sonia	17/03/2021	SARRE-UNION	81 ans
KERN Romain, Laurent, Christophe	25/03/2021	SARREGUEMINES	83 ans
KOSCHER née NICAISE Irène, Marie	23/04/2021	SARRALBE	92 ans
FRITSCHER Robert	03/05/2021	SARRALBE	77 ans
FRITSCHER née FRIEDMANN Odile, Adèle	06/05/2021	SARRALBE	76 ans
ROUX Serge, Christian, Albert	11/05/2021	ARS-LAQUENEXY	66 ans
FLICK née MARAMALDO Rachèle	12/05/2021	WISSEMBOURG	82 ans
MOREL-JEAN née SCHILLING Michèle, Colette	10/06/2021	SARREGUEMINES	59 ans
D'ANDRÉA Mireille, Marguerite, Marie	18/06/2021	WISSEMBOURG	88 ans
HENNARD Michèle, Andrée	18/06/2021	FREYMING-MERLEBACH	61 ans
MAGER née BRUNDALLER Maryse, Bernadette	21/06/2021	SARREGUEMINES	62 ans
KOSCHER René	04/07/2021	SARREGUEMINES	75 ans
GIRARD née PERRIN Huguette, Marie, Claire	06/07/2021	SARRALBE	70 ans
WOLOSZYN Gérard, Genko	21/07/2021	SARREGUEMINES	69 ans
SCHMIDT née SCHNEIDER Louise	22/07/2021	SARRALBE	91 ans
WOLLENSCHNEIDER Joseph, Paul	24/07/2021	SARRALBE	78 ans
HERNANDEZ née LOPEZ Isabelle	06/09/2021	SARREGUEMINES	95 ans
MOSCHINA François	10/09/2021	SARRALBE	94 ans
BONOMO Martin	10/09/2021	INGWILLER	80 ans
GUTH Christian, Emile	11/09/2021	SARRALBE	59 ans
FABING née TONNELIER Yvonne, Marie-Thérèse	22/09/2021	SARREGUEMINES	92 ans
SINGER Jean, Pierre, Joseph	27/09/2021	SARREGUEMINES	85 ans
PORT Stéphane, Gérard	01/10/2021	SARRALBE	48 ans
ERTZSCHEID née MORITZ Renée, Mathilde	02/10/2021	SARRALBE	93 ans
KIENER Albert	04/10/2021	PERPIGNAN	76 ans
FILLINGER Armand, Victor	09/10/2021	SARREGUEMINES	75 ans
STAUB Jonathan, Marie	12/10/2021	STRASBOURG	38 ans
LAMM née VAUCLAIRE Christiane, Marie	15/10/2011	SARRALBE	60 ans
DORSCHNER née ADEL Joséphine	17/10/2021	VANTOUX	76 ans
GRATIUS née ENGEL Marcelle, Marie, Josette	18/10/2021	SARRALBE	83 ans
TOLLÉ Jean, Jacques	03/11/2021	SARREGUEMINES	61 ans
RIGAUX Alfred, Frédéric	07/11/2021	SARRALBE	77 ans



En cette fin d'année, notre ville s'est parée de son habit festif de lumières pour que la magie de Noël s'empare de nos rues et places.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une belle fête de Noël et une très bonne et heureuse année 2022.

2022

